

Bruxelles, le 22.1.2016
COM(2016) 18 final

ANNEX 4 – PART 2/3

ANNEXE

à

la proposition de décision du Conseil

**relative à la conclusion de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne
et ses États membres, d'une part, et les États de l'APE CDAA, d'autre part**

ANNEXE

ANNEXE III: Droits de douane du Mozambique sur les produits originaires de l'UE - Partie 2

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
01.01		Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants			
	0101.10.00	-- reproducteurs de race pure	p/st	2,5	A
01.02		Animaux vivants de l'espèce bovine			
	0102.10.00	-- reproducteurs de race pure	p/st	2,5	A
	0102.90.10	-- d'un poids inférieur à 200 kg	p/st	2,5	A
01.04		Animaux vivants des espèces ovine ou caprine			
	0104.10.10	- reproducteurs de race pure	p/st	2,5	A
	0104.10.90	-- autres	p/st	20	B1
	0104.20.10	- reproducteurs de race pure	p/st	2,5	A
	0104.20.90	-- autres	p/st	20	B1
01.05		Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades, vivants, des espèces domestiques			
	0105.11.10	-- reproducteurs certifiés	p/st	0	A
	0105.11.90	--- autres	p/st	2,5	A
	0105.19.00	-- autres	p/st	2,5	A
02.03		Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées			

¹ Aux fins de l'article 23, paragraphe 3, la présente colonne a un but purement indicatif.

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	0203.11.90	--- autres	kg	20	C1
	0203.12.00	-- Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés	kg	20	C1
	0203.21.90	--- autres	kg	20	C1
	0203.22.00	-- Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés	kg	20	C1
	0203.29.00	-- autres	kg	20	C1
02.06		Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés			
	0206.30.00	- de l'espèce porcine, frais ou réfrigérés	kg	20	B1
	0206.49.00	-- autres	kg	20	B1
02.08		Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés			
	0208.90.00	- Autres	kg	20	B1
02.09	0209.00.00	Lard sans parties maigres, graisse de porc et graisse de volailles non fondues ni autrement extraites, frais, réfrigérés, congelés, salés ou en saumure, séchés ou fumés	kg	20	B1
03.03		Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04			
	0303.79.10	- Chinchards noirs (<i>Caranx trachurus</i> , <i>Trachurus trachurus</i>)	kg	0	A
04.02		Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants			
	0402.10.10	--- Pour nourrissons, étiqueté comme tel sur l'emballage	kg	0	A
	0402.10.90	-- autres	kg	20	C1
	0402.21.10	--- Pour nourrissons, étiqueté comme tel sur l'emballage	kg	0	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
06.01	0402.21.20	--- Pour usages techniques, conditionné en conteneurs d'une contenance de 25 kg ou plus	kg	7,5	A	
		- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée autres que les racines du n° 1212				
06.01	0601.10.00	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif	p/st	2,5	A	
		- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée autres que les racines du n° 1212				
06.02	0601.20.00	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée	p/st	2,5	A	
		Autres plantes vivantes (y compris leurs racines), boutures et greffons; blanc de champignons				
	0602.10.00	- Boutures non racinées et greffons	p/st	2,5	A	
	0602.20.00	- Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non	p/st	2,5	A	
	0602.40.00	- Rosiers, greffés ou non	p/st	2,5	A	
	0602.90.10	-- Blanc de champignons	p/st	2,5	A	
	0602.90.90	-- autres	p/st	2,5	A	
	07.01		Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré			
		0701.10.00	- de semence	kg	2,5	C23

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
07.03		Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré			
	0703.10.11	--- Bottes	kg	2,5	C23
07.11		Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état			
	0711.20.00	- Olives	kg	20	B1
07.13		Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés			
	0713.10.00	- Pois (<i>Pisum sativum</i>)	kg	20	B1
	0713.33.10	--- destinés à l'ensemencement	kg	2,5	A
	0713.33.90	--- autres	kg	7,5	A
	0713.39.10	--- destinés à l'ensemencement	kg	2,5	A
	0713.39.90	--- autres	kg	7,5	A
08.01		Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées			
		- Noix de coco:			
	0801.19.10	--- graines de noix de coco hybrides	kg	2,5	A
	0801.19.90	--- autres	kg	20	B1
	0801.32.00	-- sans coques	kg	20	C1
08.02		Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués			
	0802.11.00	-- en coques	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	0802.12.00	-- sans coques	kg	20	B1
	0802.22.00	-- sans coques	kg	20	B1
		- Noix communes:			
	0802.31.00	-- en coques	kg	20	B1
	0802.32.00	-- sans coques	kg	20	B1
	0802.50.00	- Pistaches	kg	20	B1
	0802.60.00	- Noix macadamia	kg	20	B1
	0802.90.00	- Autres	kg	20	B1
08.03		Bananes, y compris les plantains, fraîches ou sèches			
	0803.00.00	Bananes, y compris les plantains, fraîches	kg	20	B1
08.04		Dattes, figes, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs			
	0804.10.00	- Dattes	kg	20	B1
	0804.20.00	- Figes	kg	20	B1
08.08		Pommes, poires et coings, frais			
	0808.10.00	- Pommes	kg	20	C1
	0808.20.00	- Poires et coings	kg	20	B1
08.09		Abricots, cerises, pêches (y compris les brugnonns et nectarines), prunes et prunelles, frais			
	0809.20.00	- Cerises	kg	20	B1
	0809.40.00	- Prunes et prunelles	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
08.10		Autres fruits frais			
	0810.40.00	- Airelles, myrtilles et autres fruits du genre <i>Vaccinium</i>	kg	20	B1
	0810.50.00	- Kiwis	kg	20	B1
	0810.90.00	- Autres	kg	20	B1
08.11		Fruits, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants			
	0811.90.00	- Autres	kg	20	B1
08.13		Fruits séchés autres que ceux des n^{os} 08.01 à 08.06; mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique			
	0813.10.00	- Abricots	kg	20	B1
	0813.20.00	- Pruneaux	kg	20	B1
	0813.30.00	- Pommes	kg	20	B1
	0813.40.00	- Autres fruits	kg	20	B1
09.06		Cannelle et fleurs de cannelier			
	0906.11.00	-- Cannelle (<i>Cinnamomum zeylanicum Blume</i>)	kg	20	B1
	0906.19.00	- Autres	kg	20	B1
	0906.20.00	- broyées ou pulvérisées	kg	20	B1
09.07		Girofles (antofles, clous et griffes)			
	0907.00.00	Girofles (antofles, clous et griffes)	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
09.08	0908.10.00	Noix muscades, macis, amomes et cardamomes			
		- Noix muscades	kg	20	B1
09.09		Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi; baies de genièvre			
	0909.10.00	- Graines d'anis ou de badiane	kg	20	B1
	0909.40.00	- Graines de carvi	kg	20	B1
09.10		Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices			
	0910.20.00	- Safran	kg	20	B1
	0910.30.00	- Curcuma	kg	20	B1
		- Autres épices:			
	0910.91.00	-- Mélanges visés à la note 1 point b) du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique	kg	20	B1
	0910.99.00	-- Autres	kg	20	B1
10.01		Froment (blé) et méteil			
	1001.10.00	- Froment (blé) dur (<i>triticum durum</i>)	kg	2,5	A
	1001.90.90	-- autres	kg	2,5	C23
10.02	1002.00.00	Seigle	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
10.03	1003.00.00	Orge	kg	2,5	A
10.04	1004.00.00	Avoine	kg	2,5	A
10.05		Maïs			
	1005.10.00	- de semence	kg	2,5	A
	1005.90.00	- autres	kg	2,5	C23
10.07		Sorgho à grains			
	1007.00.90	- Autres	kg	2,5	B1
10.08		Sarrasin, millet et alpiste; autres céréales			
	1008.30.00	- Alpiste	kg	20	B1
	1008.90.29	--- autres	kg	20	B1
	1008.90.91	--- de semence	kg	2,5	A
	1008.90.99	--- autres	kg	20	B1
11.07		Malt, même torréfié			
	1107.10.00	- non torréfié	kg	2,5	A
	1107.20.00	- torréfié	kg	2,5	A
12.01		Fèves de soja, même concassées			
	1201.00.10	- destinées à l'ensemencement	kg	2,5	A
	1201.00.90	- autres	kg	20	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
12.02		Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées			
	1202.20.10	-- destinées à l'ensemencement	kg	0	A
12.03	1203.00.00	Coprah	kg	20	A
12.06		Graines de tournesol, même concassées			
	1206.00.10	- destinées à l'ensemencement	kg	0	A
	1206.00.90	- autres	kg	2,5	A
12.07		Autres graines et fruits oléagineux, même concassés			
	1207.20.10	-- destinés à l'ensemencement	kg	2,5	A
	1207.20.90	-- autres	kg	2,5	A
	1207.40.90	-- autres	kg	2,5	A
	1207.50.00	- Graines de moutarde	kg	2,5	A
	1207.99.00	-- autres	kg	2,5	A
12.08		Farines de graines ou de fruits oléagineux, autres que la farine de moutarde			
	1208.10.00	- de fèves de soja	kg	20	A
12.09		Graines, fruits et spores à ensemercer			
	1209.10.00	- Graines de betteraves à sucre	kg	2,5	A
		Graines fourragères:			
	1209.21.00	-- de luzerne	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	1209.29.00	-- autres	kg	2,5	A
	1209.30.00	- Graines de plantes herbacées utilisées principalement pour leurs fleurs	kg	2,5	A
	1209.91.11	--- de citrouille	kg	2,5	A
	1209.91.12	--- d'aubergine	kg	2,5	A
	1209.91.13	--- de choux à grosses côtes	kg	2,5	A
	1209.91.14	--- de choux cavaliers	kg	2,5	A
	1209.91.15	--- de choux frisés	kg	2,5	A
	1209.91.16	--- de concombres	kg	2,5	A
	1209.91.17	--- de poivre	kg	2,5	A
	1209.91.18	--- de tomate	kg	2,5	A
	1209.91.19	--- de melon ou pastèque	kg	2,5	A
	1209.91.90	--- autres	kg	2,5	A
	1209.99.00	-- autres	kg	2,5	A
16.01	1601.00.00	Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats ou de sang; préparations alimentaires à base de ces produits	kg	20	B1
17.01		Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide			
		- Sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants:			
	1701.99.00	-- Autres (Note: Pouvant faire l'objet d'une majoration variable)	kg	7,5	B21
17.04		Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc)			
	1704.10.00	- Gommages à mâcher (chewing-gum), même enrobées de sucre	kg	20	B1
	1704.90.00	- Autres	kg	20	C1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
18.01	1801.00.00	- Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés	kg	2,5	A
18.02	1802.00.00	- Coques, pellicules (pelures) et autres déchets de cacao	kg	7,5	B21
18.03		Pâte de cacao, même dégraissée			
	1803.20.00	- complètement ou partiellement dégraissée	kg	7,5	B21
18.05	1805.00.00	- Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	kg	20	B1
18.06		Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao			
	1806.10.00	- Poudre de cacao avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	kg	20	B1
	1806.20.00	- Autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg	kg	20	B1
	1806.31.00	-- fourrés	kg	20	B1
	1806.32.00	-- non fourrés	kg	20	B1
	1806.90.00	- Autres	kg	20	B1
19.01		Extraits de malt; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires de marchandises des n^{os} 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
19.02	1901.10.00	- Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail	kg	0	A
	1901.20.00	- Mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 19.05	kg	2,5	A
	1901.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
		Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni; couscous, même préparé			
	1902.11.00	-- contenant des œufs	kg	20	B1
	1902.19.00	-- Autres	kg	20	B1
	1902.20.00	- Pâtes alimentaires farcies (même cuites ou autrement préparées)	kg	20	C1
	1902.30.00	- Autres pâtes alimentaires	kg	20	B1
	1902.40.00	- Couscous	kg	20	B1
	19.03	1903.00.00	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculs, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes similaires	kg	20
19.04		Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage (corn flakes, par exemple); céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou d'autres grains travaillés (à l'exception de la farine, du gruau et de la semoule), précuites ou autrement préparées, non dénommées ni comprises ailleurs			
	1904.10.00	Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage	kg	20	B1
	1904.20.00	- Préparations alimentaires obtenues à partir de flocons de céréales non grillés ou de mélanges de flocons de céréales non grillés et de flocons de céréales grillés ou de céréales soufflées	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
19.05	1904.30.00	- Bulgur de blé	kg	20	B1
	1904.90.00	- Autres	kg	20	B1
		Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits similaires			
	1905.10.00	- Pain croustillant dit Knäckebrot	kg	20	B1
	1905.20.00	- Pain d'épices	kg	20	B1
	1905.31.00	-- Biscuits additionnés d'édulcorants	kg	20	B1
	1905.32.00	-- Gaufres et gaufrettes	kg	20	B1
	1905.40.00	- Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés	kg	20	B1
	1905.90.00	- Autres	kg	20	B1
20.08		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs			
	2008.40.00	- Poires	kg	20	C1
	2008.50.00	- Abricots	kg	20	C1
	2008.60.00	- Cerises	kg	20	C1
	2008.91.00	-- Cœurs de palmier	kg	20	C1
22.03	2203.00.00	Bières de malt	l	20	C1
22.08		Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	2208.20.00	- Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins	l	20	B1
	2208.30.00	- Whiskies	l	20	B1
	2208.40.00	- Rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de cannes à sucre	l	20	B1
	2208.50.00	- Gin et genièvre	l	20	B1
	2208.60.00	- Vodka	l	20	B1
	2208.70.00	- Liqueurs	l	20	B1
	2208.90.10	-- Boissons spiritueuses d'un titre alcoométrique volumique de moins de 8,5 % vol	l	20	B1
	2208.90.90	-- Autres	l	20	B1
22.09	2209.00.00	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, propres à l'alimentation humaine	l	20	B1
24.03		Autres tabacs et succédanés de tabac fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac			
	2403.99.00	-- Autres	kg	20	B1
25.01	2501.00.00	- Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité; eau de mer	kg	20	B1
27.07		Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température; produits analogues dans lesquels les constituants aromatiques prédominent en poids par rapport aux constituants non aromatiques			
	2707.10.00	- Benzol (benzène)	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
27.08	2707.30.00	- Xylol (xylène)	kg	2,5	A
		Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux			
27.10	2708.10.00	- Brai	kg	2,5	A
		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles			
27.15	2710.19.69	-- Présentés autrement	kg	7,5	C21
		Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, cut-backs, par exemple)			
	2715.00.00	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, cut-backs, par exemple)	kg	7,5	B21
27.16	2716.00.00	Énergie électrique	kWh	0	A
28.04		Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métalliques			
	2804.10.00	- Hydrogène	m ³	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
28.05		- Métaux alcalins ou alcalino-terreux; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux; mercure			
	2805.12.00	-- Calcium	kg	2,5	A
28.06		- Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique); acide chlorosulfurique			
	2806.10.00	- Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)	kg	2,5	A
28.07	2807.00.00	Acide sulfurique; oléum	kg	2,5	A
28.08	2808.00.00	Acide nitrique; acides sulfonitriques	kg	2,5	A
28.09		Pentaoxyde de diphosphore; acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non			
	2809.20.00	- Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	kg P ₂ O ₅	2,5	A
28.10	2810.00.00	Oxydes de bore; acides boriques	kg	2,5	A
28.11		Autres acides inorganiques et autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques			
	2811.22.00	-- Dioxyde de silicium	kg	0	A
28.13		Sulfures des éléments non métalliques; trisulfure de phosphore du commerce			
	2813.90.00	- Autres	kg	2,5	A
28.14	2814.20.00	- Ammoniac en solution aqueuse (ammoniaque)	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
28.15		Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium			
	2815.11.00	-- solide	kg	0	A
	2815.12.00	-- en solution aqueuse (lessive de soude caustique)	kg NaOH	2,5	A
	2815.20.00	- Hydroxyde de potassium (potasse caustique)	kg	2,5	A
	2815.30.00	- Peroxydes de sodium ou de potassium	kg	0	A
28.19		Oxydes et hydroxydes de chrome			
	2819.90.00	- Autres	kg	2,5	A
28.20		Oxydes de manganèse			
	2820.90.00	- Autres	kg	2,5	A
28.26		Fluorures; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor			
	2826.90.00	- Autres	kg	2,5	A
28.27		Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures			
	2827.10.00	- Chlorure d'ammonium	kg	2,5	A
	2827.20.00	- Chlorure de calcium	kg	2,5	A
	2827.31.00	-- de magnésium	kg	2,5	A
	2827.59.00	-- autres	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
28.28		Hypochlorites; hypochlorite de calcium du commerce; chlorites; hypobromites			
	2828.10.00	- Hypochlorite de calcium du commerce et autres hypochlorites de calcium	kg	2,5	A
28.29		Chlorates et perchlorates; bromates et perbromates; iodates et periodates			
	2829.11.00	-- de sodium	kg	2,5	A
28.32		Sulfites; thiosulfates			
	2832.10.00	- Sulfites de sodium	kg	2,5	A
	2832.20.00	- Autres sulfites	kg	2,5	A
28.33		Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates)			
	2833.19.00	- Sulfates de sodium: -- autres	kg	2,5	A
28.34		Nitrites; nitrates			
	2834.29.00	-- autres	kg	2,5	A
28.35		Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites) et phosphates; polyphosphates, de constitution chimique définie ou non			
	2835.25.00	-- Hydrogénoorthophosphate de calcium (phosphate dicalcique)	kg	0	A
28.36		Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium			
	2836.40.00	- Carbonates de potassium	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	2836.50.00	- Carbonate de calcium	kg	2,5	A
28.47	2847.00.00	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) même solidifié avec de l'urée	kg	2,5	A
28.52	2852.00.00	Composés inorganiques ou organiques du mercure, à l'exclusion des amalgames	kg	2,5	A
29.03		Dérivés halogénés des hydrocarbures			
	2903.13.00	-- Chloroforme (trichlorométhane)	kg	0	A
29.05		Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			
		- Monoalcools saturés:			
	2905.11.00	-- Méthanol (alcool méthylique)	kg	2,5	A
	2905.12.00	-- Propane-1-ol (alcool propylique) et propane-2-ol (alcool isopropylique)	kg	0	A
	2905.19.00	-- Autres	kg	2,5	A
	2905.39.00	-- Autres	kg	2,5	A
	2905.44.00	-- D-Glucitol (sorbitol)	kg	0	A
	2905.45.00	-- Glycérol	kg	2,5	A
29.06		Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			
		- Cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques:			
	2906.11.00	-- Menthol	kg	0	A
29.07		Phénols; phénols-alcools			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
29.15	2907.19.00	- Monophénols: -- autres	kg	2,5	A
		Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés sulfonés, nitrés ou nitrosés			
	2915.11.00	-- Acide formique	kg	2,5	A
	2915.21.00	-- Acide acétique	kg	2,5	A
29.18	2915.29.00	-- Autres	kg	2,5	A
		Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés			
		- Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés:			
	2918.14.00	-- Acide citrique	kg	2,5	A
29.22	2918.15.00	-- Sels et esters de l'acide citrique	kg	0	A
	2918.22.00	-- Acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters	kg	0	A
		Composés aminés à fonctions oxygénées			
		- Amino-alcools, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits:			
	2922.13.00	-- Triéthanolamine et ses sels	kg	2,5	A
	2922.19.00	-- Autres	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
29.25		Composés à fonction carboximide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine			
	2925.11.00	- Imides et leurs dérivés; sels de ces produits -- Saccharine et ses sels	kg	0	A
29.28	2928.00.00	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine	kg	0	A
29.29		Composés à autres fonctions azotées			
	2929.10.00	- Isocyanates	kg	2,5	A
	2929.90.00	- Autres	kg	2,5	A
29.36		Provitamines et vitamines, naturelles ou reproduites par synthèse (y compris les concentrats naturels), ainsi que leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, mélangés ou non entre eux, même en solutions quelconques			
		- Vitamines et leurs dérivés, non mélangés:			
	2936.21.00	-- Vitamines A et leurs dérivés	kg	0	A
	2936.22.00	-- Vitamine B1 et ses dérivés	kg	0	A
	2936.24.00	-- Acide D- ou DL-pantothénique (vitamine B3 ou vitamine B5) et ses dérivés	kg	0	A
	2936.27.00	-- Vitamine C et ses dérivés	kg	0	A
	2936.28.00	-- Vitamine E et ses dérivés	kg	0	A
	2936.29.00	-- Autres vitamines et leurs dérivés	kg	0	A
	2936.90.00	- Autres, y compris les concentrats naturels	kg	0	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
29.37		Hormones, prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structurels, y compris les polypeptides à chaîne modifiée, utilisés principalement comme hormones			
		- Hormones polypeptidiques, hormones protéiques et hormones glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structurels:			
	2937.11.00	-- Somatropine, ses dérivés et analogues structurels	g	0	A
	2937.21.00	-- Cortisone, hydrocortisone, prednisone (déhydrocortisone) et prednisolone (déhydrohydrocortisone)	g	0	A
	2937.23.00	-- Œstrogènes et progestogènes	g	0	A
2937.90.00	-- Autres	g	0	A	
29.39		Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés			
		- Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits:			
	2939.20.00	- Alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits	kg	0	A
	2939.49.00	-- autres	kg	0	A
	2939.99.00	- Autres -- autres	kg	0	A
29.41		Antibiotiques			
	2941.10.00	- Pénicillines et leurs dérivés, à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits	kg	0	A
	2941.30.00	- Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits	kg	0	A
	2941.40.00	- Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits	kg	0	A
	2941.50.00	- Érythromycine et ses dérivés; sels de ces produits	kg	0	A
29.42		Autres composés organiques			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
30.01	2942.00.00	Autres composés organiques	kg	0	A
		Glandes et autres organes à usages opothérapeutiques, à l'état desséché, même pulvérisés; extraits, à usages opothérapeutiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions; héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs			
30.02	3001.20.00	- Extraits de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions	kg	0	A
	3001.90.00	- Autres	kg	0	A
		Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures) et produits similaires			
30.03	3002.10.00	- Antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique	kg	0	A
	3002.20.00	- Vaccins pour la médecine humaine	kg	0	A
	3002.30.00	- Vaccins pour la médecine vétérinaire	kg	0	A
	3002.90.00	- autres	kg	0	A
		Médicaments (à l'exclusion des produits des n^{os} 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail			
	3003.10.00	- contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits	kg	0	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
30.04	3003.20.00	- contenant d'autres antibiotiques	kg	0	A
		- contenant des hormones ou d'autres produits du n° 2937, mais ne contenant pas d'antibiotiques:			
	3003.39.00	-- autres	kg	0	A
	3003.40.00	- contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques	kg	0	A
	3003.90.00	- autres	kg	0	A
		Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail			
	3004.10.00	- contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits	kg	0	A
	3004.20.00	- contenant d'autres antibiotiques	kg	0	A
		- contenant des hormones ou d'autres produits du n° 2937, mais ne contenant pas d'antibiotiques:			
	3004.31.00	-- contenant de l'insuline	kg	0	A
	3004.32.00	-- contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels	kg	0	A
	3004.39.00	-- autres	kg	0	A
	3004.40.00	- contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni autres produits du n° 29.37, ni antibiotiques	kg	0	A
3004.50.00	- autres médicaments contenant des vitamines ou d'autres produits du n° 29.36	kg	0	A	
3004.90.00	- autres	kg	0	A	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
30.05		Ouates, gazes, bandes et articles analogues (pansements, sparadraps, sinapismes, par exemple), imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires			
	3005.10.00	- Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive	kg	0	A
	3005.90.00	- Autres	kg	0	A
30.06		Préparations et articles pharmaceutiques visés à la note 4 du présent chapitre			
	3006.10.00	- Catguts stériles, ligatures stériles similaires pour sutures chirurgicales (y compris fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire) et adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies; laminaires stériles; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire; barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire, résorbables ou non	kg	0	A
	3006.20.00	- Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins	kg	0	A
	3006.30.00	- Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient	kg	0	A
	3006.40.00	- Ciments et autres produits d'obturation dentaire; ciments pour la réfection osseuse	kg	0	A
	3006.50.00	- Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	kg	0	A
	3006.60.00	- Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, d'autres produits du n° 29.37 ou de spermicides	kg	0	A
	3006.70.00	- Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire comme lubrifiant pour certaines parties du corps lors des opérations chirurgicales ou des examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les instruments médicaux	kg	0	A
	3006.91.00	-- Appareillages identifiables de stomie	kg	0	A
	3006.92.00	-- Déchets pharmaceutiques	kg	0	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
31.01	3101.00.00	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale	kg	0	A
31.02		Engrais minéraux ou chimiques azotés			
	3102.10.00	- Urée, même en solution aqueuse	kg N	2,5	A
	3102.21.00	-- Sulfate d'ammonium	kg N	2,5	A
	3102.29.00	-- Autres	kg N	2,5	A
	3102.30.00	- Nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse	kg N	2,5	A
	3102.40.00	- Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant	kg N	2,5	A
	3102.60.00	- Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium	kg N	2,5	A
	3102.90.00	- Autres, y compris les mélanges non visés dans les sous-positions précédentes	kg N	2,5	A
31.03		Engrais minéraux ou chimiques phosphatés			
	3103.10.00	- Superphosphates	kg P ₂ O ₅	2,5	A
	3103.90.00	- Autres	kg P ₂ O ₅	2,5	A
31.04		Engrais minéraux ou chimiques potassiques			
	3104.20.00	- Chlorure de potassium	kg K ₂ O	2,5	A
	3104.30.00	- Sulfate de potassium	kg K ₂ O	2,5	A
	3104.90.00	- Autres	kg K ₂ O	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
31.05		Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg			
	3105.20.00	- Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium	kg	2,5	A
	3105.30.00	- Hydrogénoorthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)	kg	2,5	A
	3105.59.00	-- autres	kg	2,5	A
	3105.90.00	- Autres	kg	2,5	A
32.06		préparations visées à la note 3 du présent chapitre, autres que celles des n^{os} 32.03, 32.04 ou 32.05; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie			
	3206.11.00	- Pigments et préparations à base de dioxyde de titane: -- contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche	kg	7,5	A
32.08		Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la note 4 du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique			
	3208.90.00	- Autres	kg	20	C1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
33.02		Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons			
	3302.10.00	- des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons	kg	7,5	B21
34.01		Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents			
	3401.19.00	- Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents: -- autres	kg	20	C1
35.06		Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg			
	3506.99.00	-- autres	kg	20	B1
36.04		Articles pour feux d'artifice, fusées de signalisation ou paragrêles et similaires, pétards et autres articles de pyrotechnie			
	3604.90.00	- Autres	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
38.08		Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches			
	3808.50.00	- Marchandises mentionnées dans la note 1 de sous-positions du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique - Autres:	kg	7,5	B21
	3808.91.00	-- Insecticides	kg	0	A
	3808.92.00	-- Fongicides	kg	0	A
	3808.93.00	-- Herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes	kg	0	A
	3808.99.00	-- Autres	kg	2,5	A
38.11		Préparations antidétonantes, inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y compris l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales			
	3811.29.00	- Préparations antidétonantes: -- autres	kg	7,5	B21
38.21	3821.00.00	Milieus de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y compris les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales	kg	0	A
38.22	3822.00.00	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support, autres que ceux des n ^{os} 3002 ou 3006; matériaux de référence certifiés	kg	0	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
39.01		Polymères de l'éthylène, sous formes primaires			
	3901.10.00	- Polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94	kg	2,5	A
	3901.20.00	- Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94	kg	2,5	A
	3901.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.02		Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires			
	3902.10.00	- Polypropylène	kg	2,5	A
	3902.20.00	- Polyisobutylène	kg	2,5	A
	3902.30.00	- Copolymères de propylène	kg	2,5	A
	3902.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.03		Polymères du styrène, sous formes primaires			
		- Polystyrène:			
	3903.11.00	-- expansible	kg	2,5	A
	3903.19.00	-- autres	kg	2,5	A
	3903.20.00	- Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN)	kg	2,5	A
	3903.30.00	- Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	kg	2,5	A
	3903.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.04		Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires			
	3904.10.00	- Poly(chlorure de vinyle), non mélangé à d'autres substances	kg	2,5	A
		- Autre poly(chlorure de vinyle):			
	3904.22.00	-- plastifié	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
39.05	3904.40.00	- Autres copolymères du chlorure de vinyle	kg	2,5	A
	3904.50.00	- Polymères du chlorure de vinylidène	kg	2,5	A
		- Polymères fluorés:			
	3904.61.00	-- polytétrafluoroéthylène	kg	2,5	A
	3904.69.00	-- autres	kg	2,5	A
	3904.90.00	- Autres	kg	2,5	A
		Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires			
		- Poly(acétate de vinyle):			
	3905.12.00	-- en dispersion aqueuse	kg	2,5	A
	3905.19.00	-- autres	kg	2,5	A
3905.21.00	-- en dispersion aqueuse	kg	2,5	A	
3905.29.00	-- autres	kg	2,5	A	
3905.30.00	- Poly(alcool vinylique), même contenant des groupes acétate non hydrolysés	kg	2,5	A	
3905.91.00	-- Copolymères	kg	2,5	A	
3905.99.00	-- autres	kg	2,5	A	
39.06		Polymères acryliques, sous formes primaires			
	3906.10.00	- Poly(méthacrylate de méthyle)	kg	2,5	A
	3906.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.07		Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	3907.10.00	- Polyacétals	kg	2,5	A
	3907.20.00	- Autres polyéthers	kg	2,5	A
	3907.30.00	- Résines époxydes	kg	2,5	A
	3907.50.00	- Résines alkydes	kg	2,5	A
	3907.60.00	- Poly(éthylène téréphtalate)	kg	2,5	A
	3907.70.00	- Poly(acide lactique)	kg	2,5	A
		- Autres polyesters:			
	3907.91.00	-- non saturés	kg	2,5	A
	3907.99.00	-- autres	kg	2,5	A
39.08		Polyamides sous formes primaires			
	3908.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.09		Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires			
	3909.10.00	- Résines uréiques; résines de thiourée	kg	2,5	A
	3909.20.00	- Résines mélaminiques	kg	2,5	A
	3909.30.00	- Autres résines aminiques	kg	2,5	A
	3909.40.00	- Résines phénoliques	kg	2,5	A
	3909.50.00	- Polyuréthanes	kg	2,5	A
39.10	3910.00.00	Silicones sous formes primaires	kg	2,5	A
39.11		Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la note 3 du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	3911.10.00	- Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes	kg	2,5	A
	3911.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.12		Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires			
		- Acétates de cellulose:			
	3912.12.00	-- plastifiés	kg	2,5	A
	3912.20.00	- Nitrates de cellulose (y compris les collodions)	kg	2,5	A
	3912.31.00	-- Carboxyméthylcellulose et ses sels	kg	2,5	A
	3912.39.00	-- autres	kg	2,5	A
	3912.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.13		Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires			
	3913.10.00	- Acide alginique, ses sels et ses esters	kg	2,5	A
	3913.90.00	- Autres	kg	2,5	A
39.14	3914.00.00	Échangeurs d'ions à base de polymères des n ^{os} 39.01 à 39.13, sous formes primaires	kg	2,5	A
39.15		Déchets, rognures et débris de matières plastiques			
	3915.10.00	- de polymères de l'éthylène	kg	2,5	A
	3915.90.00	- d'autres matières plastiques	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
39.16		Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques			
	3916.10.00	- en polymères de l'éthylène	kg	7,5	A
	3916.20.00	- en polymères du chlorure de vinyle	kg	7,5	A
	3916.90.00	- en autres matières plastiques	kg	7,5	A
39.17		 Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques			
	3917.10.00	- Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques	kg	7,5	B21
		- Tubes et tuyaux rigides:			
	3917.21.00	-- en polymères de l'éthylène	kg	7,5	B21
	3917.22.00	-- en polymères du propylène	kg	7,5	B21
	3917.23.00	-- en polymères du chlorure de vinyle	kg	7,5	B21
	3917.29.00	-- en autres matières plastiques	kg	7,5	B21
	3917.31.00	-- Tubes et tuyaux souples pouvant supporter au minimum une pression de 27,6 MPa	kg	7,5	B21
	3917.32.00	-- autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires	kg	7,5	B21
	3917.33.00	-- autres, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires	kg	7,5	B21
	3917.39.00	-- autres	kg	7,5	B21
	3917.40.00	- Accessoires	kg	7,5	B21
39.18		Revêtements de sols en matières plastiques, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles; revêtements de murs ou de plafonds en matières plastiques définis dans la note 9 du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
39.19	3918.10.00	- en polymères du chlorure de vinyle	m ²	7,5	B21
	3918.90.00	- en autres matières plastiques	m ²	7,5	B21
		Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux			
	3919.10.00	- en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm	kg	20	B1
	3919.90.00	-- autres	kg	20	B1
39.20		Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières			
	3920.10.00	- en polymères de l'éthylène	kg	20	B1
	3920.20.10	-- d'orientation monoaxiale	kg	20	B1
	3920.20.90	-- d'orientation biaxiale	kg	7,5	B21
	3920.30.00	- en polymères du styrène	kg	20	B1
	3920.43.00	-- contenant en poids au moins 6 % de plastifiants	kg	20	B1
	3920.49.00	-- autres	kg	20	B1
	3920.51.00	-- en poly(méthacrylate de méthyle)	kg	7,5	B21
	3920.59.00	-- autres	kg	7,5	B21
	3920.61.00	-- en polycarbonates	kg	20	B1
	3920.62.00	-- en poly(éthylène téréphtalate)	kg	7,5	B21
	3920.63.00	-- en polyesters non saturés	kg	7,5	B21
	3920.69.00	-- en autres polyesters	kg	7,5	B21
	3920.71.00	-- en cellulose régénérée	kg	7,5	B21
	3920.73.00	-- en acétate de cellulose	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
39.21	3920.79.00	-- en autres dérivés de la cellulose	kg	7,5	B21	
	3920.91.00	-- en poly(butyrac de vinyle)	kg	7,5	B21	
	3920.93.00	-- en résines aminiques	kg	7,5	B21	
	3920.94.00	-- en résines phénoliques	kg	7,5	B21	
	3920.99.00	-- en autres matières plastiques	kg	20	B1	
			Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques			
			- Produits alvéolaires:			
		3921.11.00	-- en polymères du styrène	kg	20	B1
		3921.12.10	-- d'orientation monoaxiale	kg	20	B1
		3921.12.90	-- d'orientation biaxiale	kg	7,5	B21
39.22	3921.13.10	-- blocs de polyuréthane aggloméré, d'une épaisseur de 50 cm ou plus	kg	7,5	B21	
	3921.13.90	--- autres	kg	20	B1	
	3921.14.00	- en cellulose régénérée	kg	7,5	B21	
	3921.19.00	-- en autres matières plastiques	kg	20	B1	
	3921.90.00	- Autres	kg	7,5	C21	
			Baignoires, douches, éviers, lavabos, bidets, cuvettes d'aisance et leurs sièges et couvercles, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques			
		3922.20.00	- Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance	kg	20	B1
		3922.90.00	- Autres	kg	20	B1
39.23		Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, et matières plastiques				
	3923.10.00	- Boîtes, caisses, casiers et articles similaires	kg	20	B1	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	3923.21.00	-- en polymères de l'éthylène	kg	20	B1
	3923.29.10	--- en plastiques multidirectionnels pour l'emballage sous vide	kg	7,5	C21
	3923.29.90	-- en autres matières plastiques	kg	20	C1
	3923.30.10	-- Tasses thermoformées en chlorure de polyvinyle ou polyesters	kg	7,5	C21
	3923.30.20	-- Récipients pour l'emballage de médicaments et de produits d'hygiène personnelle	kg	7,5	C21
	3923.30.30	-- Ébauches destinées à la fabrication de bouteilles	kg	7,5	C21
	3923.30.90	-- Autres	kg	20	C1
	3923.40.10	-- Cassettes pour l'enregistrement du son, sans bande magnétique, avec ou sans boîte	kg	7,5	B21
	3923.40.90	-- Autres	kg	20	B1
	3923.50.00	- Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture	kg	7,5	C21
	3923.90.00	- Autres	kg	20	B1
39.24		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques			
	3924.10.00	- Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine	kg	20	B1
	3924.90.00	- Autres	kg	20	B1
39.25		Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs			
	3925.10.00	- Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, d'une contenance excédant 300 l	kg	20	C1
	3925.20.00	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	kg	7,5	B21
	3925.30.00	- Volets, stores (y compris les stores vénitiens) et articles similaires, et leurs parties	kg	7,5	B21
	3925.90.00	- Autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
39.26		Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n^{os} 39.01 à 39.14			
	3926.10.00	- Articles de bureau et articles scolaires	kg	20	B1
	3926.20.00	- Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles)	kg	20	B1
	3926.30.00	- Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires	kg	20	B1
	3926.40.00	- Statuettes et autres objets d'ornement	kg	20	B1
	3926.90.10	-- Flotteurs pour la pêche	kg	2,5	A
	3926.90.20	-- Parties pour les rubriques de la section XVII et des chapitres 90 et 91	kg	7,5	B21
	3926.90.30	-- Manches pour balais, brosses et balais à franges en plastique	kg	7,5	A
	3926.90.90	-- Autres	kg	20	B1
40.01		Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes			
	4001.10.00	- Latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé	kg	2,5	A
		- Caoutchouc naturel sous d'autres formes:			
	4001.22.00	-- Caoutchoucs techniquement spécifiés (TSNR)	kg	2,5	A
	4001.29.00	-- Autres	kg	2,5	A
	4001.30.00	- Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues	kg	2,5	A
40.02		Caoutchouc synthétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes; mélanges des produits du n^o 40.01 avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes			
		- Caoutchouc styrène-butadiène (SBR); caoutchouc styrène-butadiène carboxylé (XSBR):			
	4002.11.00	-- Latex	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4002.19.00	-- Autres	kg	2,5	A
	4002.39.00	-- Autres	kg	2,5	A
	4002.41.00	-- Latex	kg	2,5	A
	4002.49.00	-- Autres	kg	2,5	A
	4002.99.00	-- Autres	kg	2,5	A
40.03	4003.00.00	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	kg	2,5	A
40.04	4004.00.00	Déchets, débris et rognures de caoutchouc non durci, même réduits en poudre ou en granulés	kg	2,5	A
40.05		Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes			
	4005.10.00	- Caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice	kg	2,5	A
	4005.20.00	- Solutions; dispersions autres que celles du n° 4005.10	kg	2,5	A
	4005.91.00	-- Plaques, feuilles et bandes	kg	2,5	A
	4005.99.00	-- Autres	kg	2,5	A
40.06		Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé			
	4006.10.00	- Profilés pour le rechapage	kg	7,5	B21
	4006.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
40.07	4007.00.00	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
40.08		Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci			
		- en caoutchouc alvéolaire			
	4008.11.00	-- plaques, feuilles et bandes	kg	7,5	A
	4008.19.00	-- autres	kg	7,5	A
	4008.21.00	-- plaques, feuilles et bandes	m ²	7,5	A
4008.29.00	-- autres	kg	7,5	A	
40.09		 Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple)			
		- non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières:			
	4009.11.00	-- sans accessoires	kg	7,5	B21
	4009.12.00	-- avec accessoires	kg	7,5	B21
		- renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal			
	4009.21.00	-- sans accessoires	kg	7,5	B21
	4009.22.00	-- avec accessoires	kg	7,5	B21
	4009.31.00	-- sans accessoires	kg	7,5	B21
	4009.32.00	-- avec accessoires	kg	7,5	B21
	4009.41.00	-- sans accessoires	kg	7,5	B21
4009.42.00	-- avec accessoires	kg	7,5	B21	
40.10		Courroies transporteuses ou de transmission, en caoutchouc vulcanisé			
		- Courroies transporteuses:			
	4010.11.00	-- renforcées seulement de métal	kg	7,5	B21
4010.12.00	-- renforcées seulement de matières textiles	kg	7,5	B21	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
40.11	4010.19.00	-- autres - Courroies de transmission	kg	7,5	B21	
	4010.31.00	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm	kg	7,5	B21	
	4010.32.00	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 180 cm	kg	7,5	B21	
	4010.33.00	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm	kg	7,5	B21	
	4010.34.00	-- Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, autres que striées, d'une circonférence extérieure excédant 180 cm mais n'excédant pas 240 cm	kg	7,5	B21	
	4010.35.00	-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 60 cm mais n'excédant pas 150 cm	kg	7,5	B21	
	4010.36.00	-- Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrones), d'une circonférence extérieure excédant 150 cm mais n'excédant pas 198 cm	kg	7,5	B21	
	4010.39.00	-- autres	kg	7,5	B21	
		Pneumatiques neufs, en caoutchouc				
	4011.10.00	- des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)	p/st	20	B1	
	4011.20.00	- des types utilisés pour autobus ou camions	p/st	20	B1	
	4011.30.00	- des types utilisés pour véhicules aériens	p/st	7,5	B21	
	4011.40.00	- des types utilisés pour motocycles	p/st	20	B1	
	4011.50.00	- des types utilisés pour bicyclettes - autres, à crampons, à chevrons ou similaires:	p/st	20	B1	
4011.61.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers	p/st	20	B1		

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4011.62.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm	p/st	20	B1
	4011.63.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm	p/st	20	B1
	4011.69.00	-- autres	p/st	20	B1
	4011.92.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers	p/st	20	B1
	4011.93.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre inférieur ou égal à 61 cm	p/st	20	B1
	4011.94.00	-- des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre supérieur à 61 cm	p/st	20	B1
	4011.99.00	-- autres	p/st	20	C1
40.13		Chambres à air, en caoutchouc			
	4013.20.00	- des types utilisés pour bicyclettes	p/st	20	B1
40.14		Articles d'hygiène ou de pharmacie (y compris les tétines), en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci			
	4014.10.00	- Préservatifs	kg	0	A
	4014.90.00	- Autres	kg	2,5	A
40.15		Vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles) en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages			
		- Gants, mitaines et moufles:			
	4015.11.00	-- pour chirurgie	pa	0	A
	4015.19.00	-- autres	pa	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
40.16	4015.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
		Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci			
	4016.10.00	- En caoutchouc alvéolaire	kg	20	B1
	4016.91.00	-- Revêtements de sol et tapis de pied	kg	7,5	B21
	4016.92.00	-- Gommages à effacer	kg	0	A
	4016.93.00	-- Joints	kg	7,5	B21
	4016.94.00	-- Pare-chocs, même gonflables, pour accostage des bateaux	kg	7,5	B21
	4016.95.00	-- Autres articles gonflables	kg	20	B1
40.17	4016.99.00	-- Autres	kg	20	B1
		Caoutchouc durci (ébonite, par exemple) sous toutes formes, y compris les déchets et débris; ouvrages en caoutchouc durci			
	4017.00.10	- Dans la masse ou en cubes, plaques, feuilles, bandes, barres, tubes ou profilés	kg	7,5	B21
	4017.00.20	- Déchets de caoutchouc durci, poudre et débris	kg	2,5	A
	4017.00.30	-- Parties pour les rubriques de la section XVII et des chapitres 90 et 91	kg	7,5	B21
41.01	4017.00.90	- Autres ouvrages	kg	20	B1
		Cuirs et peaux bruts de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés (frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus			
	4101.20.00	- Cuirs et peaux bruts entiers, non refendus, d'un poids unitaire n'excédant pas 8 kg lorsqu'ils sont secs, 10 kg lorsqu'ils sont salés secs et 16 kg lorsqu'ils sont frais, salés verts ou autrement conservés	kg	2,5	A
	4101.50.00	- Cuirs et peaux bruts entiers, d'un poids unitaire excédant 16 kg	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
41.03		Autres cuirs et peaux bruts (frais ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus, autres que ceux exclus par la note 1, point b) ou point c), du présent chapitre			
	4103.90.00	- Autres	kg	2,5	A
41.04		Cuirs et peaux tannés ou en croûte de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, mais non autrement préparés			
		- à l'état humide (y compris <i>wet blue</i>):			
	4104.19.00	-- autres	m ²	7,5	B21
41.07		Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14			
		- Cuirs et peaux entiers			
	4107.11.00	-- pleine fleur, non refendue	m ²	7,5	B21
	4107.99.00	-- autres	m ²	7,5	B21
41.12	4112.00.00	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14	m ²	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
41.13		Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'autres animaux, épilés, et cuirs préparés après tannage et cuirs et peaux parcheminés, d'animaux dépourvus de poils, même refendus, autres que ceux du n° 41.14			
	4113.90.00	- Autres	m ²	7,5	B21
41.14		Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné); cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés			
	4114.10.00	- Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné)	m ²	7,5	B21
41.15		Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir			
	4115.10.00	- Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées	m ²	7,5	B21
42.01	4201.00.00	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux (y compris les traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles similaires), en toutes matières	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
42.02		<p>Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables, étuis à lunettes, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenant similaires; sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à main, sacs à provisions, portefeuilles, porte-monnaie, porte-cartes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour flacons ou bijoux, boîtes à poudre, écrins pour orfèvrerie et contenant similaires, en cuir naturel ou reconstitué, en feuilles de matières plastiques, en matières textiles, en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier</p> <p>- Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette, serviettes, cartables et contenant similaires:</p>			
	4202.11.00	-- à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué	p/st	20	B1
	4202.12.00	-- à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles	p/st	20	B1
	4202.19.00	-- autres	p/st	20	B1
	4202.21.00	-- à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué	p/st	20	B1
	4202.22.00	-- à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles	p/st	20	B1
	4202.29.00	-- autres	p/st	20	B1
	4202.31.00	-- à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué	p/st	20	B1
	4202.32.00	-- à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles	p/st	20	B1
	4202.39.00	-- autres	p/st	20	B1
	4202.91.00	-- à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué	p/st	20	B1
	4202.92.00	-- à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles	p/st	20	B1
	4202.99.00	-- autres	p/st	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
42.03		Vêtements et accessoires du vêtement en cuir naturel ou reconstitué			
	4203.10.00	- Vêtements	kg	20	B1
	4203.21.00	-- spécialement conçus pour la pratique de sports	pa	7,5	B21
	4203.29.00	-- autres	pa	20	B1
	4203.30.00	- Ceintures, ceinturons et baudriers	kg	20	B1
	4203.40.00	- Autres accessoires du vêtement	kg	20	B1
42.05	4205.00.00	Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué	kg	20	B1
42.06	4206.00.00	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons	kg	20	B1
43.02		Pelleteries tannées ou apprêtées (y compris les têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes), non assemblées ou assemblées (sans adjonction d'autres matières), autres que celles du n° 43.03			
		- Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, non assemblées:			
	4302.19.00	-- autres	p/st	7,5	B21
	4302.20.00	- Têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes, non assemblés	kg	7,5	B21
43.03		Vêtements, accessoires du vêtement et autres articles en pelleteries			
	4303.90.00	- Autres	kg	20	B1
43.04	4304.00.00	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
44.01		Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires			
	4401.10.00	- Bois de chauffage, sous quelque forme que ce soit	kg	2,5	A
	4401.30.00	- Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires	kg	2,5	A
44.02		Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré			
	4402.10.00	- en bambou	kg	2,5	A
	4402.90.00	Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré	kg	2,5	A
44.03		Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris			
	4403.10.00	- traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation	m ³	2,5	A
	4403.20.00	- autres, de conifères	m ³	2,5	A
	4403.41.00	-- Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau	m ³	2,5	A
	4403.49.00	-- autres	m ³	2,5	A
	4403.91.00	-- de chêne (<i>Quercus</i> spp.)	m ³	2,5	A
	4403.99.00	-- autres	m ³	2,5	A
44.04		Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
44.06	4404.10.00	- de conifères	kg	7,5	B21
	4404.20.00	- autres que de conifères	kg	7,5	B21
		Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires			
	4406.90.00	- Autres	m ³	7,5	B21
44.07		Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm			
	4407.10.00	- de conifères	m ³	7,5	B21
	4407.21.00	-- Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.)	m ³	7,5	B21
	4407.22.00	-- Virola, imbuia et balsa	m ³	7,5	B21
	4407.25.00	-- Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau	m ³	7,5	B21
	4407.27.00	-- Sapelli	m ³	7,5	B21
	4407.28.00	-- Iroko	m ³	7,5	B21
	4407.29.00	-- autres	m ³	7,5	B21
	4407.91.00	-- de chêne (<i>Quercus</i> spp.)	m ³	7,5	B21
	4407.93.00	-- d'érable (<i>Acer</i> spp.)	m ³	7,5	B21
	4407.94.00	-- de cerisier (<i>Prunus</i> spp.)	m ³	7,5	B21
	4407.95.00	-- de frêne (<i>Fraxinus</i> spp.)	m ³	7,5	B21
	4407.99.00	-- autres	m ³	7,5	B21
44.08		Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
44.09	4408.10.00	- de conifères	m ³	7,5	B21
	4408.31.00	-- Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau	m ³	7,5	B21
	4408.39.00	-- autres	m ³	7,5	B21
	4408.90.00	- Autres	m ³	7,5	B21
44.10		Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout			
	4409.10.00	- de conifères	m ³	7,5	B21
	4409.21.00	-- en bambou	m ³	7,5	B21
	4409.29.00	-- autres	m ³	7,5	B21
		Panneaux de particules, panneaux dits «oriented strand board» (OSB) et panneaux similaires (par exemple «waferboards»), en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques			
44.11		- en bois			
	4410.11.00	-- panneaux de particules	m ³	7,5	B21
	4410.12.00	-- panneaux dits «oriented strand board» (OSB)	m ³	7,5	B21
	4410.19.00	-- autres	m ³	7,5	B21
	4410.90.00	- autres	m ³	7,5	B21
	Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques				
	- Panneaux de fibres à densité moyenne (dits «MDF»):				

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
44.12	4411.12.00	-- d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm	m ²	7,5	B21
	4411.13.00	-- d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm	m ²	7,5	B21
	4411.14.00	-- d'une épaisseur excédant 9 mm	m ²	7,5	B21
		- Autres			
	4411.92.00	-- d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³	m ²	7,5	B21
	4411.93.00	-- d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm ³	m ²	7,5	B21
	4411.94.00	-- d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm ³	m ²	7,5	B21
		Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires			
	4412.10.00	- en bambou	m ³	7,5	B21
		- autres bois contre-plaqués ou plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm			
	4412.31.00	-- ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-positions du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique	m ³	7,5	B21
	4412.39.00	-- autres	m ³	7,5	B21
	4412.94.00	-- à âme panneautée, lattée ou lamellée	m ³	7,5	B21
	4412.99.00	-- autres	m ³	7,5	B21
44.13	4413.00.00	Bois dits «densifiés», en blocs, planches, lames ou profilés	kg	7,5	B21
44.14	4414.00.00	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires	kg	20	B1
44.15		Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois; tambours (tourets) pour câbles, en bois; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausses de palettes en bois			
	4415.10.00	-- Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires; tambours (tourets) pour câbles	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4415.20.00	- Palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement; rehausses de palettes	kg	7,5	A
44.16	4416.00.00	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois, y compris les merrains	kg	7,5	B21
44.17	4417.00.00	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois	kg	7,5	B21
44.18		Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux (shingles et shakes), en bois			
	4418.10.00	- Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles	kg	7,5	B21
	4418.20.00	- Portes et leurs cadres, chambranles et seuils	kg	7,5	B21
	4418.40.00	- Coffrages pour le bétonnage	kg	7,5	B21
	4418.50.00	- Bardeaux (shingles et shakes)	kg	7,5	B21
	4418.60.00	- Poteaux et poutres	kg	7,5	B21
		- Panneaux assemblés pour revêtement de sol			
	4418.71.00	-- pour sols mosaïques	kg	7,5	B21
	4418.72.00	-- autres, multicouches	kg	7,5	B21
	4418.79.00	- Autres	kg	7,5	B21
44.19	4419.00.00	Articles en bois pour la table ou la cuisine	kg	20	B1
44.20		Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie et ouvrages similaires, en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois ne relevant pas du chapitre 94			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
44.21	4420.10.00	Statuettes et autres objets d'ornement, en bois	kg	20	B1
	4420.90.00	- Autres	m ³	20	B1
		Autres ouvrages en bois			
	4421.10.00	- Cintres pour vêtements	p/st	20	B1
	4421.90.10	-- Bâtons pour allumettes	kg	7,5	B21
	4421.90.20	-- Manches pour balais, brosses et balais à franges en plastique	kg	7,5	B21
	4421.90.90	-- Autres	kg	20	B1
45.02	4502.00.00	Liège naturel, écroûté ou simplement équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire (y compris les ébauches à arêtes vives pour bouchons)	kg	7,5	B21
45.03		Ouvrages en liège naturel			
	4503.10.00	- Bouchons	kg	7,5	B21
	4503.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
45.04		Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré			
	4504.10.00	- Cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y compris les disques	kg	7,5	B21
	4504.90.00	- Autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
46.01		Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, tissés ou parallélisés, à plat, même finis (nattes, paillassons et claies, par exemple)			
		- Nattes, paillassons et claies en matières végétales:			
	4601.21.00	-- en bambou	kg	20	B1
	4601.22.00	-- en rotin	kg	20	B1
	4601.29.00	-- autres	kg	20	B1
4601.99.00	-- autres	kg	20	B1	
46.02		Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser ou confectionnés à l'aide des articles du n° 46.01; ouvrages en luffa			
		- en matières végétales			
	4602.11.00	-- en bambou	kg	20	B1
	4602.12.00	-- en rotin	kg	20	B1
4602.19.00	- autres	kg	20	B1	
47.06		Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts) ou d'autres matières fibreuses cellulosiques			
	4706.30.00	- autres, de bambou	kg	7,5	B21
	4706.93.00	- autres: -- mi-chimiques	kg	7,5	B21
47.07		Papiers ou cartons à recycler (déchets et rebuts)			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4707.10.00	- Papiers ou cartons kraft écrus ou papiers ou cartons ondulés	kg	7,5	B21
	4707.30.00	- Papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte mécanique (journaux, périodiques et imprimés similaires, par exemple)	kg	7,5	B21
	4707.90.00	- autres, y compris les déchets et rebuts non triés	kg	7,5	B21
48.01	4801.00.00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	kg	2,5	A
48.02		Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n^{os} 48.01 ou 48.03; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main)			
	4802.10.00	- Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)	kg	2,5	A
	4802.20.00	- Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles	kg	2,5	A
	4802.40.00	- Papiers supports pour papiers peints	kg	2,5	A
	4802.54.00	-- d'un poids au mètre carré inférieur à 40 g	kg	2,5	A
	4802.55.00	-- d'un poids au mètre carré de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en rouleaux	kg	2,5	A
	4802.56.00	-- d'un poids au mètre carré de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié	kg	2,5	A
	4802.57.00	-- autres, d'un poids au mètre carré de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g	kg	2,5	A
	4802.58.00	-- d'un poids supérieur à 150 g/m ²	kg	2,5	A
	4802.61.00	-- en rouleaux	kg	2,5	A
	4802.62.00	-- en feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4802.69.00	-- autres	kg	2,5	A
48.03	4803.00.00	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles	kg	2,5	A
48.04		Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n^{os} 48.02 ou 48.03			
		- Papiers et cartons pour couverture, dits kraftliner:			
	4804.11.00	-- écrus	kg	2,5	A
	4804.19.00	-- autres	kg	2,5	A
		- Papiers kraft pour sacs de grande contenance:			
	4804.29.00	-- autres	kg	2,5	A
		- Autres papiers et cartons kraft d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g			
	4804.31.00	-- écrus	kg	2,5	A
	4804.39.00	-- autres	kg	2,5	A
	4804.41.00	-- écrus	kg	2,5	A
	4804.49.00	-- autres	kg	2,5	A
	4804.59.00	-- autres	kg	7,5	B21
48.05		Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, n'ayant pas subi d'ouvrage complémentaire ou de traitements autres que ceux stipulés dans la note 3 du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique			
		- Papier pour cannelure			
	4805.11.00	-- Papier mi-chimique pour cannelure	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	4805.19.00	-- Autres	kg	7,5	B21
	4805.30.00	- Papier sulfite d'emballage	kg	7,5	A
	4805.40.00	- Papier et carton filtre	kg	7,5	B21
	4805.50.00	- Papier et carton feutre, papier et carton laineux	kg	7,5	B21
	4805.92.00	-- d'un poids au mètre carré excédant 150 g, mais inférieur à 225 g	kg	7,5	B21
	4805.93.00	-- d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 225 g	kg	7,5	B21
48.06		Papiers et cartons sulfurisés, papiers ingraissables, papiers-calques et papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles			
	4806.10.00	- Papiers et cartons sulfurisés (parchemin végétal)	kg	20	B1
	4806.20.00	- Papiers ingraissables (greaseproof)	kg	20	B1
	4806.30.00	- Papiers-calques	kg	20	B1
	4806.40.00	- Papier dit «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides	kg	20	B1
48.07	4807.00.00	Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles	kg	7,5	B21
48.08		Papiers et cartons ondulés (même avec recouvrement par collage), crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles, autres que les papiers des types décrits dans le libellé du n° 48.03			
	4808.10.00	- Papiers et cartons ondulés, même perforés	kg	7,5	B21
	4808.20.00	- Papiers kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés	kg	7,5	B21
	4808.30.00	- Autres papiers kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés	kg	7,5	B21
	4808.90.00	- Autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.09		Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (y compris les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux ou en feuilles			
	4809.20.00	- Papiers dits «autocopiants»	kg	20	B1
	4809.90.00	- Autres	kg	20	B1
48.10		Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format			
		- Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres:			
	4810.13.00	-- en rouleaux	kg	7,5	B21
	4810.14.00	-- en feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié	kg	7,5	B21
	4810.19.00	-- autres	kg	20	B1
	4810.22.00	-- papier couché léger, dit LWC	kg	20	B1
	4810.29.00	-- autres	kg	20	B1
	4810.31.00	-- blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g	kg	7,5	B21
4810.39.00	-- autres	kg	20	B1	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.11	4810.99.00	-- autres	kg	20	B1
		Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les produits des types décrits dans les libellés des n^{os} 48.03, 48.09 ou 48.10			
	4811.10.00	- Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés - Papiers et cartons gommés ou adhésifs:	kg	7,5	B21
	4811.41.00	-- auto-adhésifs	kg	7,5	B21
	4811.49.00	-- autres - Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs):	kg	20	B1
	4811.51.00	-- blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g	kg	7,5	B21
	4811.59.00	--- autres	kg	20	B1
	4811.60.00	- Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol	kg	7,5	B21
	4811.90.00	- autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose	kg	7,5	B21
	48.12	4812.00.00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier	kg	7,5
48.13		Papier à cigarettes, même découpé à format ou en cahiers ou en tubes			
	4813.20.00	- en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	kg	7,5	B21
	4813.90.00	- Autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.14		Papiers peints et revêtements muraux similaires; vitrauphanies			
	4814.10.00	- Papier dit ingrain	kg	20	B1
	4814.20.00	- Papiers peints et revêtements muraux similaires, constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée	kg	20	B1
	4814.90.00	- Autres	kg	20	B1
48.16		Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 48.09), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes			
	4816.20.00	- Papiers dits «autocopiants»	kg	20	B1
	4816.90.00	- Autres	kg	20	B1
48.17		Enveloppes, cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou carton; boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance			
	4817.10.00	- Enveloppes	kg	20	B1
	4817.20.00	- Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance	kg	20	B1
	4817.30.00	- Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.18		Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose			
	4818.10.00	- Papier hygiénique	kg	20	B1
	4818.20.00	- Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains	kg	20	B1
	4818.30.00	- Nappes et serviettes de table	kg	20	B1
	4818.40.00	- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires	kg	20	A
	4818.50.00	- Vêtements et accessoires du vêtement	kg	20	B1
	4818.90.00	- Autres	kg	20	B1
48.19		Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires			
	4819.10.00	- Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	kg	7,5	B21
	4819.20.00	- Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	kg	7,5	B21
	4819.30.00	- Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	kg	7,5	B21
	4819.40.00	- Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets	kg	7,5	B21
	4819.50.00	- Autres emballages, y compris les pochettes pour disques	kg	7,5	B21
	4819.60.00	- Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.20		Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances, de rendez-vous), agendas, blocs-mémoires, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres), chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton			
	4820.10.00	- Registres, livres comptables, carnets (de commandes, de quittances, de rendez-vous), blocs-mémoires, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages similaires	kg	7,5	B21
	4820.20.00	- Cahiers	kg	7,5	B21
	4820.30.00	- Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers	kg	7,5	B21
	4820.40.00	- Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone	kg	7,5	B21
	4820.50.00	- Albums pour échantillonnages ou pour collections	kg	7,5	B21
	4820.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
48.21		Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non			
	4821.10.00	- imprimées	kg	7,5	B21
	4821.90.00	- autres	kg	7,5	B21
48.22		Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis			
	4822.10.00	- des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles	kg	7,5	B21
	4822.90.00	- autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
48.23		Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose			
	4823.20.00	- Papier et carton filtre	kg	20	B1
	4823.40.00	- Papiers pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques	kg	20	B1
	4823.61.00	-- en bambou	kg	20	B1
	4823.69.00	-- autres	kg	20	B1
	4823.70.00	- Articles moulés ou pressés en pâte à papier	kg	20	B1
	4823.90.00	- Autres	kg	20	B1
49.01		Livres, brochures et imprimés similaires, même sur feuillets isolés			
	4901.10.00	- en feuillets isolés, même pliés - autres:	kg	0	A
	4901.91.00	-- dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules	kg	0	A
	4901.99.00	-- autres	kg	0	A
49.02		Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité			
	4902.10.00	- paraissant au moins quatre fois par semaine	kg	2,5	A
	4902.90.00	- autres	kg	2,5	A
49.03	4903.00.00	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
49.04	4904.00.00	Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée	kg	2,5	A
49.05		Ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, les plans topographiques et les globes, imprimés			
	4905.10.00	- Globes	kg	0	A
	4905.91.00	-- sous forme de livres ou de brochures	kg	0	A
	4905.99.00	-- autres	kg	0	A
49.06	4906.00.00	Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou similaires, obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au carbone des plans, dessins ou textes visés ci-dessus	kg	2,5	A
49.07	4907.00.00	Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbré; billets de banque; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres similaires	kg	2,5	A
49.08		Décalcomanies de tous genres			
	4908.10.00	- Décalcomanies vitrifiables	kg	20	B1
	4908.90.00	- Autres	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
49.09	4909.00.00	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications	kg	20	B1
49.10	4910.00.00	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller	kg	20	B1
49.11		Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies			
	4911.10.00	- Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires	kg	20	B1
	4911.91.00	-- Images, gravures et photographies	kg	20	B1
	4911.99.00	-- Autres	kg	20	B1
50.06	5006.00.00	Fils de soie ou de déchets de soie, conditionnés pour la vente au détail; poil de Messine (crin de Florence)	kg	20	B1
50.07		Tissus de soie ou de déchets de soie			
	5007.90.00	- autres tissus	m ²	20	B1
51.03		Déchets de laine ou de poils fins ou grossiers, y compris les déchets de fils mais à l'exclusion des effilochés			
	5103.20.00	- autres déchets de laine ou de poils fins	kg	2,5	A
51.09		Fils de laine ou de poils fins, conditionnés pour la vente au détail			
	5109.90.00	- Autres	kg	20	B1
51.12		Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
53.01	5112.90.00	- Autres	m ²	20	B1
		Lin brut ou travaillé mais non filé; étoupes et déchets de lin (y compris les déchets de fils et les effilochés)			
53.03	5301.30.00	- Étoupes et déchets de lin	kg	2,5	A
		Jute et autres fibres textiles libériennes (à l'exclusion du lin, du chanvre et de la ramie), bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres (y compris les déchets de fils et les effilochés)			
53.05	5303.10.00	- Jute et autres fibres textiles libériennes, bruts ou rouis	kg	2,5	A
	5303.90.00	- Autres	kg	2,5	A
53.06	5305.00.00	Coco, abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Nee), ramie et autres fibres textiles végétales non dénommées ni comprises ailleurs, bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres (y compris les déchets de fils et les effilochés)	kg	2,5	A
53.07		Fils de lin			
	5306.10.00	- simples	kg	7,5	B21
53.08	5306.20.00	- retors ou câblés	kg	7,5	B21
		Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03			
53.08	5307.10.00	- simples	kg	7,5	B21
	5307.20.00	- retors ou câblés	kg	7,5	B21
53.08		Fils d'autres fibres textiles végétales; fils de papier			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
53.09	5308.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
		Tissus de lin			
		- contenant au moins 85 % en poids de lin			
53.10	5309.29.00	-- autres	m ²	20	B1
		Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03			
54.01	5310.10.00	- écrus	m ²	20	B1
	5310.90.00	- autres	m ²	20	B1
		Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels, même conditionnés pour la vente au détail			
54.01	5401.10.00	- de filaments synthétiques	kg	20	B1
	5401.20.00	- de filaments artificiels	kg	20	B1
54.02		Fils de filaments synthétiques (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments synthétiques de moins de 67 décitex			
		- Fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides			
	5402.11.00	-- d'aramides	kg	20	B21
	5402.19.00	- Autres	kg	0	B21
	5402.20.00	- Fils à haute ténacité de polyesters	kg	0	B21
	5402.31.00	-- de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples 50 tex ou moins	kg	0	B21
	5402.32.00	-- de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples plus de 50 tex	kg	0	B21
	5402.33.00	-- de polyesters	kg	0	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
54.03	5402.34.00	-- de polypropylène	kg	0	B21	
	5402.39.00	-- autres	kg	0	B21	
	5402.41.00	-- de nylon ou d'autres polyamides	kg	0	B21	
	5402.44.00	-- d'élastomères	kg	0	B21	
	5402.45.00	-- autres, de nylon ou d'autres polyamides	kg	0	B21	
	5402.48.00	-- autres, de polypropylène	kg	0	B21	
	5402.49.00	-- autres	kg	0	B21	
	5402.51.00	-- de nylon ou d'autres polyamides	kg	0	B21	
	5402.61.00	-- de nylon ou d'autres polyamides	kg	0	B21	
	5402.69.00	-- autres	kg	0	B21	
			Fils de filaments artificiels (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex			
		5403.20.00	- Fils à haute ténacité en rayonne viscosse	kg	0	B21
		5403.31.00	-- de rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 120 tours au mètre	kg	0	B21
		5403.32.00	-- de rayonne viscosse, d'une torsion excédant 120 tours au mètre	kg	0	B21
		5403.33.00	-- en acétate de cellulose	kg	0	B21
		5403.39.00	-- autres	kg	0	B21
			- Autres fils, retors ou câblés			
		5403.41.00	-- de rayonne viscosse	kg	0	B21
		5403.42.00	-- en acétate de cellulose	kg	0	B21
		5403.49.00	-- autres	kg	0	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
54.04		Monofilaments synthétiques de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm			
		- Monofilaments			
	5404.11.00	-- d'élastomères	kg	0	A
	5404.12.00	-- autres, de polypropylène	kg	0	A
	5404.19.00	-- autres	kg	0	A
	5404.90.00	- Autres	kg	0	A
54.05	5405.00.00	Monofilaments artificiels de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm	kg	0	B21
54.06	5406.00.00	Fils de filaments synthétiques ou artificiels (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail	kg	20	B1
54.07		Tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.04			
	5407.10.00	- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters	m ²	20	B1
	5407.20.00	- Tissus obtenus à partir de lames ou formes similaires	m ²	20	B1
	5407.41.00	-- écrus ou blanchis	m ²	20	B1
	5407.42.10	--- moustiquaires	m ²	0	A
	5407.42.90	--- autres	m ²	20	B1
	5407.44.00	-- imprimés	m ²	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	5407.52.00	-- teints	m ²	20	B1
	5407.53.00	-- en fils de diverses couleurs	m ²	20	B1
	5407.54.00	-- imprimés	m ²	20	B1
	5407.69.00	-- autres	m ²	20	B1
	5407.71.00	-- écrus ou blanchis	m ²	20	B1
	5407.72.00	-- teints	m ²	20	B1
	5407.73.00	-- en fils de diverses couleurs	m ²	20	B1
	5407.74.00	-- imprimés	m ²	20	B1
	5407.81.00	-- écrus ou blanchis	m ²	20	B1
	5407.82.00	-- teints	m ²	20	B1
	5407.83.00	-- en fils de diverses couleurs	m ²	20	B1
	5407.84.00	-- imprimés	m ²	20	B1
	5407.93.00	-- en fils de diverses couleurs	m ²	20	B1
	5407.94.00	-- imprimés	m ²	20	B1
54.08		Tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.05			
	5408.10.00	- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse	m ²	20	B1
	5408.34.00	-- imprimés	m ²	20	B1
55.01		Câbles de filaments synthétiques			
	5501.10.00	- de nylon ou d'autres polyamides	kg	7,5	B21
	5501.20.00	- de polyesters	kg	7,5	B21
	5501.40.00	-- de polypropylène	kg	7,5	B21
	5501.90.00	- autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
55.02	5502.00.00	Câbles de filaments artificiels	kg	7,5	B21
55.03		Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature			
		- de nylon ou d'autres polyamides:			
	5503.11.00	-- d'aramides	kg	2,5	A
	5503.19.00	- autres	kg	2,5	A
	5503.30.00	- acryliques ou modacryliques	kg	2,5	A
	5503.90.00	- autres	kg	2,5	A
55.04		Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature			
	5504.90.00	- Autres	kg	2,5	A
55.05		Déchets de fibres synthétiques ou artificielles (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés)			
	5505.10.00	- de fibres synthétiques	kg	2,5	A
	5505.20.00	- de fibres artificielles	kg	2,5	A
55.06		Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature			
	5506.10.00	- de nylon ou d'autres polyamides	kg	2,5	A
	5506.90.00	- autres	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
55.07	5507.00.00	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	kg	2,5	A
55.08		Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail			
	5508.10.00	- de fibres synthétiques discontinues	kg	20	B1
	5508.20.00	- de fibres artificielles discontinues	kg	20	B1
55.09		Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail			
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides:			
	5509.11.00	-- simples	kg	7,5	B21
	5509.32.00	-- retors ou câblés	kg	7,5	B21
	5509.42.00	-- retors ou câblés	kg	7,5	B21
	5509.51.00	-- mélangées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues	kg	7,5	B21
55.10		Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail			
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues			
	5510.20.00	- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	kg	7,5	B21
	5510.30.00	- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	kg	7,5	B21
	5510.90.00	- autres fils	kg	7,5	B21
55.11		Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail			
	5511.10.00	- de fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de ces fibres	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
55.12		Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues			
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester			
	5512.11.00	-- écrus ou blanchis	m ²	20	B1
	5512.19.00	-- autres	m ²	20	B1
	5512.29.00	-- autres	m ²	20	B1
	- autres:				
	5512.99.00	-- autres	m ²	20	B1
55.13		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m²			
		- écrus ou blanchis			
	5513.19.00	-- autres tissus	m ²	20	B1
	5513.21.00	-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	m ²	20	B1
	5513.29.00	-- autres tissus	m ²	20	B1
	5513.49.00	-- autres tissus	m ²	20	B1
55.14		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m²			
		- écrus ou blanchis			
	5514.19.00	-- autres tissus	m ²	20	B1
	5514.29.00	-- autres tissus	m ²	20	B1
	5514.30.00	- en fils de diverses couleurs	m ²	20	B1
	5514.49.00	-- autres tissus	m ²	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
55.15		Autres tissus de fibres synthétiques discontinues			
		- de fibres discontinues de polyester:			
	5515.19.00	-- autres	m ²	20	B1
	5515.29.00	-- autres	m ²	20	B1
	5515.99.00	-- autres	m ²	20	B1
55.16		Tissus de fibres artificielles discontinues			
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:			
	5516.44.00	-- imprimés	m ²	20	B1
56.01		Ouates de matières textiles et articles en ces ouates; fibres textiles d'une longueur n'excédant pas 5 mm (tontisses), nœuds et noppes (boutons) de matières textiles			
	5601.10.00	- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires en ouates	kg	2,5	A
	5601.21.00	-- de coton	kg	7,5	B21
	5601.22.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	kg	7,5	B21
	5601.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
	5601.30.00	- Tontisses, nœuds et noppes (boutons) de matières textiles	kg	20	B1
56.02		Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés			
	5602.10.00	- Feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés	m ²	7,5	B21
	5602.29.00	-- d'autres matières textiles	m ²	7,5	B21
	5602.90.00	- Autres	m ²	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
56.03		Nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés			
		- de filaments synthétiques ou artificiels:			
	5603.11.00	-- d'un poids n'excédant pas 25 g/m ²	m ²	7,5	B21
	5603.12.00	--- d'un poids excédant 25 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ²	m ²	7,5	B21
	5603.13.00	--- d'un poids excédant 70 g/m ² mais n'excédant pas 150 g/m ²	m ²	7,5	B21
	5603.14.00	-- d'un poids excédant 150 g/m ²	m ²	7,5	B21
5603.94.00	-- d'un poids excédant 150 g/m ²	m ²	7,5	B21	
56.04		Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n^{os} 54.04 ou 54.05, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique			
	5604.10.00	Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles	kg	7,5	B21
	5604.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
56.05	5605.00.00	Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires des n ^{os} 54.04 ou 54.05, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal	kg	7,5	B21
56.06	5606.00.00	Fils guipés, lames et formes similaires des n ^{os} 54.04 ou 54.05 guipées, autres que ceux du n ^o 56.05 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits «de chaînette»	kg	7,5	B21
56.07		Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
56.08		- de sisal ou d'autres fibres textiles du genre <i>Agave</i> :			
	5607.21.00	-- ficelles lieuses ou botteleuses	kg	7,5	B21
	5607.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
	5607.41.00	-- ficelles lieuses ou botteleuses	kg	2,5	A
	5607.49.10	--- corde de nylon, de polyéthylène ou de propylène, mesurant 6 mm ou plus	kg	2,5	A
	5607.49.90	-- autres	kg	2,5	A
	5607.50.00	- d'autres fibres synthétiques	kg	2,5	A
	5607.90.00	- autres	kg	7,5	B21
56.09		Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles			
		- de matières textiles synthétiques ou artificielles:			
		-- filets confectionnés pour la pêche	kg	2,5	A
		-- autres	kg	7,5	B21
	5608.90.00	- autres	kg	7,5	B21
56.09	5609.00.00	Articles en fils, lames ou formes similaires des n ^{os} 54.04 ou 54.05, ficelles, cordes ou cordages, non dénommés ni compris ailleurs	kg	7,5	B21
57.01		Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés, même confectionnés			
		- de laine ou de poils fins	m ²	20	B1
		- d'autres matières textiles	m ²	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
57.02		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés, non touffetés ni floqués, même confectionnés, y compris les tapis dits «kelim» ou «kilim», «schumacks» ou «soumak», «karamanie» et tapis similaires tissés à la main			
	5702.10.00	- Tapis dits «kelim» ou «kilim», «schumacks» ou «soumak», «karamanie» et tapis similaires tissés à la main	m ²	20	B1
	5702.20.00	- Revêtements de sol en coco	m ²	20	B1
	5702.39.00	-- d'autres matières textiles	m ²	20	B1
	5702.42.00	-- de matières textiles synthétiques ou artificielles	m ²	20	B1
	5702.49.00	-- d'autres matières textiles	m ²	20	B1
	5702.50.00	- autres, sans velours, non confectionnés - autres, sans velours, confectionnés:	m ²	20	B1
	5702.92.00	-- de matières textiles synthétiques ou artificielles	m ²	20	B1
5702.99.00	-- d'autres matières textiles	m ²	20	B1	
57.03		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés, même confectionnés			
	5703.10.00	- de laine ou de poils fins	m ²	20	B1
	5703.20.00	- de nylon ou d'autres polyamides	m ²	20	B1
	5703.30.00	- d'autres matières textiles synthétiques ou de matières textiles artificielles	m ²	20	B1
5703.90.00	- d'autres matières textiles	m ²	20	B1	
57.04		Tapis et autres revêtements de sol, en feutre, non touffetés ni floqués, même confectionnés			
	5704.10.00	- Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	m ²	20	B1
	5704.90.00	- Autres	m ²	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
57.05	5705.00.00	Autres tapis et revêtements de sol en matières textiles, même confectionnés	m ²	20	B1
58.01		Velours et peluches tissés et tissus de chenille, autres que les articles des n^{os} 58.02 ou 58.06			
	5801.23.00	-- autres velours et peluches par la trame	m ²	20	B1
	5801.90.00	- d'autres matières textiles	m ²	20	B1
58.02		Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.06; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03			
		- Tissus bouclés du genre éponge, en coton			
	5802.19.00	-- autres	m ²	20	B1
	5802.20.00	- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles	m ²	20	B1
58.03	5803.00.00	Tissus à point de gaze, autres que les articles du n° 58.06	m ²	20	B1
58.04		Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées; dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, autres que les produits des n^{os} 60.02 à 60.06			
	5804.10.00	- Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées	kg	20	B1
	5804.21.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	kg	20	B1
	5804.29.00	-- d'autres matières textiles	kg	20	B1
	5804.30.00	- Dentelles à la main	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
58.05	5805.00.00	Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais et similaires) et tapisseries à l'aiguille (au petit point, au point de croix, par exemple), même confectionnées	kg	20	B1
58.06		Rubanerie autre que les articles du n° 58.07; rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)			
	5806.20.00	- autre rubanerie, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc	kg	20	B1
	5806.31.00	-- de coton	kg	20	B1
	5806.32.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	kg	20	B1
	5806.39.00	-- d'autres matières textiles	kg	20	B1
	5806.40.00	- Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)	kg	20	B1
58.07		Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés			
	5807.10.00	- Tissés	kg	20	B1
	5807.90.00	- Autres	kg	20	B1
58.08		Tresses en pièces; articles de passementerie et articles ornementaux analogues, en pièces, sans broderie, autres que ceux en bonneterie; glands, floches, olives, noix, pompons et articles similaires			
	5808.90.00	- Autres	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
58.09	5809.00.00	Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 56.05, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages similaires, non dénommés ni compris ailleurs	kg	20	B1
58.10		Broderies en pièces, en bandes ou en motifs			
	5810.92.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	kg	20	B1
	5810.99.00	-- d'autres matières textiles	kg	20	B1
58.11	5811.00.00	Produits textiles matelassés en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières textiles associées à une matière de rembourrage par piqûre, capitonnage ou autre cloisonnement, autres que les broderies du n° 58.10	m ²	20	B1
59.01		Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires; toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie			
	5901.10.00	- Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires	m ²	7,5	B21
	5901.90.00	- Autres	m ²	7,5	B21
59.02		Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscosse			
	5902.10.00	- de nylon ou d'autres polyamides	m ²	2,5	A
	5902.90.00	- autres	m ²	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
59.03		Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 59.02			
	5903.10.00	- avec du poly(chlorure de vinyle)	m ²	7,5	B21
	5903.20.00	- avec du polyuréthane	m ²	7,5	B21
	5903.90.00	- autres	m ²	7,5	B21
59.05	5905.00.00	Revêtements muraux en matières textiles	kg	20	B1
59.06		Tissus caoutchoutés, autres que ceux du n° 59.02			
	5906.10.00	- Rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm	m ²	7,5	B21
	5906.99.00	-- autres	m ²	7,5	B21
59.07	5907.00.00	Autres tissus imprégnés, enduits ou recouverts; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues	kg	7,5	B21
59.08	5908.00.00	Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés	kg	7,5	B21
59.09	5909.00.00	Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même avec armatures ou accessoires en autres matières	kg	7,5	A
59.10	5910.00.00	Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même imprégnées, enduites, recouvertes de matière plastique ou stratifiées avec de la matière plastique ou renforcées de métal ou d'autres matières	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
59.11		Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre du tarif douanier du Mozambique			
	5911.10.00	- Tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensouples	kg	7,5	B21
	5911.20.00	- Gazes et toiles à bluter, même confectionnées	kg	7,5	B21
	5911.40.00	- Étreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux	kg	7,5	B21
	5911.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
60.01		Velours, peluches (y compris les étoffes dites «à longs poils») et étoffes bouclées, en bonneterie			
	6001.10.00	- Étoffes dites «à longs poils»	kg	20	B1
	6001.22.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	kg	20	B1
	6001.29.00	-- d'autres matières textiles	kg	20	B1
	6001.91.00	-- de coton	kg	20	B1
	6001.99.00	-- d'autres matières textiles	kg	20	B1
60.02		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 60.01			
	6002.90.00	- Autres	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
60.03		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n^{os} 60.01 et 60.02			
	6003.10.00	- de laine ou de poils fins	kg	20	B1
	6003.20.00	- de coton	kg	20	B1
60.04		Étoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 60.01			
	6004.90.00	- Autres	kg	20	B1
60.05		Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n^{os} 60.01 à 60.04			
		- de coton:			
	6005.22.00	-- teints	kg	20	B1
	6005.90.00	-- autres	kg	20	B1
60.06		Autres étoffes de bonneterie			
	6006.34.00	-- imprimées	kg	20	B1
	6006.90.00	- Autres	kg	20	B1
62.01		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 62.03			
		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:			
	6201.13.00	-- de fibres synthétiques ou artificielles	p/st	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
63.06		Bâches et stores d'extérieur; tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement			
	6306.30.00	- Bâches et stores d'extérieur: - Voiles	kg	2,5	A
	6306.91.00	-- de coton	kg	20	B1
63.07		Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements			
	6307.20.00	- Ceintures et gilets de sauvetage	kg	7,5	B1
	6307.90.00	- Autres	kg	20	B1
68.04		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières			
	6804.10.00	- Meules à moudre ou à défibrer	kg	7,5	B21
68.06		Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n^{os} 68.11, 68.12 ou du chapitre 69			
	6806.90.00	- Autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
68.12		Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n^{os} 68.11 ou 68.13			
	6812.80.00	- En crocidolite	kg	7,5	B21
	6812.99.00	- Autres	kg	7,5	B21
69.07		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support			
	6907.90.00	- Autres	m ²	7,5	B21
69.08		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support			
	6908.90.00	- Autres	m ²	7,5	B21
69.10		Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique			
	6910.10.00	- En porcelaine	kg	7,5	B21
	6910.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
70.11		Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires			
	7011.90.00	- Autres	p/st	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
70.17		Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée			
	7017.10.00	- En quartz ou en autre silice fondus	kg	7,5	B21
	7017.90.00	- Autres	kg	0	A
70.19		Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)			
	7019.19.00	- Mèches, stratifils (rovings) et fils, coupés ou non: -- autres	kg	7,5	A
72.10		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, plaqués ou revêtus			
		- autrement zingués:			
	7210.49.00	-- autres	kg	7,5	C21
	7210.90.00	- autres	kg	7,5	B21
72.14		Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage			
	7214.99.00	- Autres	kg	7,5	B21
72.15		Autres barres en fer ou en aciers non alliés			
	7215.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
72.16		Profilés en fer ou en aciers non alliés			
	7216.99.00	-- autres	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
72.20		Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm			
	7220.90.00	- simplement laminés à chaud: - autres	kg	7,5	B21
73.07		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier			
	7307.19.00	-- Autres	kg	7,5	C21
	7307.22.00	-- Coudes, courbes et manchons, filetés	kg	7,5	C21
73.08		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction			
	7308.10.00	- Ponts et éléments de ponts	kg	7,5	B21
73.09	7309.00.00	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
73.11	7311.00.00	Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier	kg	7,5	B21
73.12		Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité			
	7312.10.00	- Torons et câbles	kg	7,5	B21
73.15		Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier			
		- Chaînes à maillons articulés et leurs parties:			
	7315.12.00	-- autres chaînes	kg	7,5	B21
	7315.89.00	-- autres	kg	7,5	B21
73.16	7316.00.00	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier	kg	7,5	B21
73.17	7317.00.00	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre	kg	7,5	A
73.18		Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier			
		- Articles filetés:			
	7318.29.00	-- autres	kg	7,5	C21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
73.19		Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs			
	7319.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
73.20		Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier			
	7320.10.00	- Ressorts à lames et leurs lames	kg	7,5	B21
73.23		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier			
	7323.99.00	-- autres	kg	20	B1
73.26		Autres ouvrages en fer ou en acier			
	7326.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
74.01	7401.00.00	Mattes de cuivre; cuivre de ciment (précipité de cuivre)	kg	2,5	A
74.03		Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute			
		- Cuivre affiné:			
	7403.13.00	-- Billettes	kg	2,5	A
	7403.22.00	-- à base de cuivre-étain (bronze)	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
74.07		Barres et profilés en cuivre			
	7407.10.00	- en cuivre affiné	kg	7,5	B21
		- en alliages de cuivre:			
	7407.21.00	-- à base de cuivre-zinc (laiton)	kg	7,5	B21
	7407.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
74.08		Fils de cuivre			
		- en cuivre affiné:			
	7408.11.00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm	kg	2,5	A
	7408.19.00	-- autres	kg	2,5	A
	7408.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
74.09		Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm			
		- en cuivre affiné:			
	7409.11.00	-- enroulées	kg	2,5	A
	7409.19.00	-- autres	kg	2,5	A
	7409.21.00	-- enroulées	kg	7,5	B21
	7409.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
	7409.39.00	-- autres	kg	7,5	B21
	7409.90.00	- en autres alliages de cuivre	kg	7,5	B21
74.11		 Tubes et tuyaux en cuivre			
	7411.10.00	- en cuivre affiné	kg	7,5	B21
	7411.21.00	-- à base de cuivre-zinc (laiton)	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
74.12	7411.22.00	-- à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	kg	7,5	B21
	7411.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre			
	7412.10.00	- en cuivre affiné	kg	7,5	B21
	7412.20.00	- en alliages de cuivre	kg	7,5	B21
74.13	7413.00.00	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité	kg	2,5	A
74.15		Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre; vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre			
	7415.10.00	- Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires	kg	7,5	B21
	7415.21.00	-- Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)	kg	7,5	B21
	7415.29.00	-- Autres	kg	7,5	B21
	7415.33.00	-- Vis; boulons et écrous	kg	7,5	B21
	7415.39.00	-- Autres	kg	7,5	B21
74.18		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre			
		- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
74.19	7418.11.00	-- Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	kg	20	B1
	7418.19.00	-- autres	kg	20	B1
	7418.20.00	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	kg	20	B1
	Autres ouvrages en cuivre				
	7419.10.00	- Chaînes, chaînettes et leurs parties	kg	7,5	B21
	7419.91.00	-- coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés	kg	7,5	B21
	7419.99.00	-- autres	kg	7,5	B21
75.01	Mattes de nickel, sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel				
	7501.10.00	- Mattes de nickel	kg	2,5	A
	7505.11.00	-- en nickel non allié	kg	7,5	B21
75.07	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en nickel				
	7507.20.00	- Tubes et tuyaux: - Accessoires de tuyauterie	kg	7,5	B21
76.01	Aluminium sous forme brute				
	7601.10.00	- Aluminium non allié	kg	2,5	A
	7601.20.00	- Alliages d'aluminium	kg	2,5	A
76.03	Poudres et paillettes d'aluminium				
	7603.10.00	- Poudres à structure non lamellaire	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
76.04		Barres et profilés en aluminium			
	7604.10.00	- en aluminium non allié	kg	7,5	B21
		- en alliages d'aluminium:			
	7604.21.00	-- profilés creux	kg	7,5	B21
	7604.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
76.05		Fils en aluminium			
		- en aluminium non allié:			
	7605.11.00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	kg	7,5	B21
	7605.19.00	-- autres	kg	7,5	B21
		- en alliages d'aluminium:			
	7605.21.00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	kg	7,5	B21
	7605.29.00	-- autres	kg	7,5	B21
76.06		Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm			
		- de forme carrée ou rectangulaire:			
	7606.11.00	-- en aluminium non allié	kg	7,5	C21
	7606.12.00	-- en alliages d'aluminium	kg	7,5	C21
		- en aluminium non allié			
	7606.91.00	-- en aluminium non allié	kg	7,5	C21
	7606.92.00	-- en alliages d'aluminium	kg	7,5	C21
76.07		Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
76.08		- sans support:			
	7607.11.00	-- simplement laminées	kg	7,5	B21
	7607.19.00	-- autres	kg	7,5	B21
	7607.20.00	- sur support	kg	7,5	B21
		Tubes et tuyaux en aluminium			
	7608.10.00	- en aluminium non allié	kg	7,5	B21
	7608.20.00	- en alliages d'aluminium	kg	7,5	B21
76.09	7609.00.00	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	kg	7,5	B21
76.10		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction			
	7610.10.00	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	kg	7,5	B21
	7610.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
76.11	7611.00.00	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
76.12		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge			
	7612.10.00	- Étuis tubulaires souples	kg	7,5	A
	7612.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
76.13	7613.00.00	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	kg	7,5	B21
76.14		Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité			
	7614.10.00	- avec âme en acier	kg	7,5	B21
	7614.90.00	- autres	kg	7,5	B21
76.15		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en aluminium; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium			
		- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues			
	7615.11.00	-- Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	kg	20	B1
	7615.19.00	-- Autres	kg	20	B1
	7615.20.00	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	kg	20	B1
76.16		Autres ouvrages en aluminium			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	7616.10.00	- Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires	kg	7,5	B21
	7616.99.00	-- autres	kg	20	B1
78.01		Plomb sous forme brute			
	7801.91.00	-- contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	kg	2,5	A
	7801.99.00	-- autres	kg	2,5	A
78.04		Tables, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb			
		- Tables, feuilles et bandes:			
	7804.11.00	-- feuilles et bandes, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	kg	7,5	B21
	7804.19.00	-- autres	kg	7,5	B21
78.06	7806.00.00	Autres ouvrages en plomb	kg	20	B1
79.01		Zinc sous forme brute			
	7901.20.00	- Alliages de zinc	kg	2,5	A
79.03		Poussières, poudres et paillettes, de zinc			
	7903.10.00	- Poussières de zinc	kg	2,5	A
	7903.90.00	- Autres	kg	2,5	A
79.04	7904.00.00	Barres, profilés et fils, en zinc	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
79.07	7907.00.10	Autres ouvrages en zinc - Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	kg	7,5	B21
	7907.00.90	- Autres	kg	20	B1
80.01	8001.10.00	Étain sous forme brute - Étain non allié	kg	2,5	A
	8003.00.00	Barres, profilés et fils, en étain	kg	7,5	B21
80.07	8007.00.00	Autres ouvrages en étain	kg	20	B1
81.01	8101.99.00	Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris -- autres	kg	7,5	B21
	8109.90.00	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris - Autres	kg	2,5	A
81.10	8110.90.00	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris - Autres	kg	2,5	A
81.11	8111.00.00	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris	kg	2,5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
81.12		Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium (celtium), indium, niobium (columbium), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris			
	8112.99.00	- Béryllium: -- autres	kg	2,5	A
81.13	8113.00.00	Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris	kg	2,5	A
82.01		Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râpeaux et racloirs; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisailles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers			
	8201.10.00	- Bêches et pelles	kg	5	B22
	8201.20.00	- Fourches	kg	5	B22
	8201.30.00	- Pioches, pics, houes, binettes, râpeaux et racloirs	kg	0	B22
	8201.40.00	- Haches, serpes et outils similaires à taillants	kg	5	B22
	8201.50.00	- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main	kg	5	B22
	8201.60.00	- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	kg	5	B22
	8201.90.00	- Autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main	kg	5	B22
82.02		Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage)			
	8202.10.00	- Scies à main	kg	5	B22
	8202.20.00	- Lames de scies à ruban	kg	5	B22
	8202.31.00	-- avec partie travaillante en acier	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
82.03	8202.39.00	-- autres, y compris les parties	kg	7,5	B21
	8202.40.00	- Chaînes de scies, dites «coupantes» - autres lames de scies:	kg	7,5	B21
	8202.91.00	-- lames de scies droites, pour le travail des métaux	kg	7,5	B21
	8202.99.00	-- autres	kg	7,5	B21
		Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main			
	8203.10.00	- Limes, râpes et outils similaires	kg	7,5	B21
	8203.20.00	- Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires	kg	7,5	B21
	8203.30.00	- Cisailles à métaux et outils similaires	kg	7,5	B21
82.04	8203.40.00	- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires	kg	7,5	B21
		Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches			
		- Clés de serrage à main:			
	8204.11.00	-- à ouverture fixe	kg	7,5	B21
	8204.12.00	-- à ouverture variable	kg	7,5	B21
	8204.20.00	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches	kg	7,5	B21
82.05		Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	8205.10.00	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage	kg	7,5	B21
	8205.20.00	- Marteaux et masses	kg	7,5	B21
	8205.30.00	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	kg	7,5	B21
	8205.40.00	- Tournevis	kg	7,5	B21
		- Autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers):			
	8205.51.00	-- d'économie domestique	kg	25	B1
	8205.59.00	-- autres	kg	7,5	B21
	8205.60.00	- Lampes à souder et similaires	kg	7,5	B21
	8205.70.00	- Étaux, serre-joints et similaires	kg	7,5	B21
	8205.80.00	- Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale	kg	7,5	B21
	8205.90.00	- Autres, y compris des assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions ci-dessus	kg	7,5	B21
82.06		Outils d'au moins deux des n^{os} 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail			
	8206.00.00	Outils d'au moins deux des n ^{os} 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	kg	7,5	B21
82.07		Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage			
		- Outils de forage ou de sondage:			
	8207.13.00	-- avec partie travaillante en cermets	kg	7,5	B21
	8207.19.00	-- autres, y compris les parties	kg	7,5	B21
	8207.20.00	- Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	8207.30.00	- Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner	kg	7,5	B21
	8207.40.00	- Outils à tarauder ou à fileter	kg	7,5	B21
	8207.50.00	- Outils à percer	kg	7,5	B21
	8207.60.00	- Outils à aléser ou à brocher	kg	7,5	B21
	8207.70.00	- Outils à fraiser	kg	7,5	B21
	8207.80.00	- Outils à tourner	kg	7,5	B21
	8207.90.00	- Autres outils interchangeables	kg	7,5	B21
82.08		Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques			
	8208.10.00	- pour le travail des métaux	kg	7,5	B21
	8208.20.00	- pour le travail du bois	kg	7,5	B21
	8208.30.00	- pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire	kg	7,5	B21
	8208.40.00	- pour machines agricoles, horticoles ou forestières	kg	7,5	B21
	8208.90.00	- autres	kg	7,5	B21
82.09	8209.00.00	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets	kg	20	B1
82.10	8210.00.00	Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons	kg	20	B1
82.11		Couteaux (autres que ceux du n° 82.08) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames			
	8211.10.00	- Assortiments - Autres:	kg	20	B1
	8211.91.00	-- Couteaux de table à lame fixe	kg	20	B1

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
82.12	8211.92.00	-- Autres couteaux à lame fixe	kg	20	B1	
	8211.93.00	-- Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes	kg	20	B1	
	8211.94.00	-- Lames	kg	20	B1	
	8211.95.00	-- Manches en métaux communs	kg	20	B1	
		Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes)				
	8212.10.00	- Rasoirs	p/st	20	B1	
	8212.20.00	- Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes	1 000 p/st	20	B1	
	8212.90.00	- Autres parties	kg	7,5	B21	
	82.13	8213.00.00	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	kg	20	B1
	82.14		Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)			
	8214.10.00	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames	kg	7,5	B21	
	8214.20.00	- Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)	kg	20	B1	
	8214.90.00	- Autres	kg	20	B1	
82.15		Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires				
	8215.10.00	- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné	kg	20	B1	
	8215.20.00	- Autres assortiments	kg	20	B1	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
83.01		- Autres:			
	8215.91.00	-- argentés, dorés ou platinés	kg	20	B1
	8215.99.00	-- autres	kg	20	B1
		Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs; clefs pour ces articles, en métaux communs			
	8301.10.00	- Cadenas	kg	7,5	B21
	8301.20.00	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles	kg	7,5	B21
	8301.30.00	- Serrures des types utilisés pour meubles	kg	7,5	B21
	8301.40.00	Autres serrures; verrous	kg	7,5	B21
	8301.50.00	- Fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure	kg	7,5	B21
	8301.60.00	- Parties	kg	7,5	B21
8301.70.00	- Clefs présentées isolément	kg	7,5	B21	
83.02		Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs			
	8302.49.00	-- autres	kg	20	B1
	8302.50.00	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires	kg	20	B1
	8302.60.00	- Ferme-portes automatiques	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
83.03	8303.00.00	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs	kg	7,5	B21
83.04	8304.00.00	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 94.03	kg	20	B1
83.05		Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs; agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs			
	8305.10.00	- Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs	kg	20	B1
	8305.20.00	- Agrafes présentées en barrettes	kg	20	B1
	8305.90.00	- Autres, y compris les parties	kg	20	B1
83.06		Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs; statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs; cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs en métaux communs			
	8306.10.00	- Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires - Statuettes et autres objets d'ornement:	kg	20	B1
	8306.21.00	-- argentés, dorés ou platinés	kg	20	B1
	8306.29.00	-- autres	kg	20	B1
	8306.30.00	- Cadres pour photographies, gravures ou similaires; miroirs	kg	20	B1
83.07		Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	8307.10.00	- en fer ou en acier	kg	7,5	B21
	8307.90.00	- en autres métaux communs	kg	7,5	B21
83.08		Fermeoirs, montures-fermeoirs, boucles, boucles-fermeoirs, agrafes, crochets, œillets et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements; rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs; perles et paillettes découpées, en métaux communs			
	8308.10.00	- Agrafes, crochets et œillets	p/st	7,5	B21
	8308.20.00	- Rivets tubulaires ou à tige fendue	1 000 p/st	7,5	B21
	8308.90.00	- Autres, y compris les parties	kg	7,5	B21
83.09		Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs			
	8309.10.00	- Bouchons-couronnes	kg	7,5	A
	8309.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
83.10	8310.00.00	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 94.05	kg	7,5	B21

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
83.11		Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour la métallisation par projection			
	8311.10.00	- Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs	kg	7,5	C21
	8311.20.00	- Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs	kg	7,5	A
	8311.30.00	- Baguettes enrobées et fils fourrés pour le brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs	kg	7,5	B21
	8311.90.00	- Autres	kg	7,5	B21
84.01		Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique			
	8401.10.00	- Réacteurs nucléaires	kg	5	B22
	8401.20.00	- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	kg	5	B22
	8401.30.00	- Éléments combustibles (cartouches) non irradiés	gi F/S	5	B22
84.02		Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites «à eau surchauffée»			
		- Chaudières à vapeur:			
	8402.11.00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 t	p/st	5	A
	8402.12.00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 t	p/st	5	A
	8402.19.00	-- Autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes	p/st	5	A
	8402.20.00	- Chaudières dites «à eau surchauffée»	p/st	5	A
	8402.90.00	- Parties	kg	5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
84.03		Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 84.02			
	8403.10.00	- Chaudières	p/st	5	B22
	8403.90.00	- Parties	kg	5	B22
84.04		Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur			
	8404.10.00	- Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03	kg	5	A
	8404.20.00	- Condenseurs pour machines à vapeur	kg	5	A
	8404.90.00	- Parties	kg	5	A
84.05		Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs			
	8405.10.00	- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs	kg	5	B22
	8405.90.00	- Parties	kg	5	B22
84.06		Turbines à vapeur			
	8406.10.00	- Turbines pour la propulsion de bateaux - autres turbines:	p/st	5	B22
	8406.81.00	-- d'une puissance excédant 40 MW	p/st	5	B22
	8406.82.00	-- d'une puissance n'excédant pas 40 MW	p/st	5	B22
	8406.90.00	- Parties	p/st	5	B22

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
84.07		Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion)			
	8407.10.00	- Moteurs pour l'aviation	p/st	7,5	B21
	8407.21.00	-- du type hors-bord	p/st	7,5	B21
	8407.29.00	-- autres	p/st	7,5	B21
	8407.32.00	-- d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	p/st	7,5	B21
	8407.34.00	-- d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³	p/st	7,5	B21
	8407.90.00	- Autres moteurs	p/st	7,5	B21
84.08		Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel)			
	8408.10.10	-- du type hors-bord	p/st	7,5	B21
	8408.10.90	- Autres	p/st	7,5	A
	8408.20.00	- Moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87	p/st	7,5	B21
	8408.90.00	- Autres moteurs	p/st	7,5	B21
84.09		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n^{os} 84.07 ou 84.08			
	8409.10.00	- de moteurs pour l'aviation	kg	7,5	B21
	8409.91.00	-- reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles	kg	7,5	B21
	8409.99.00	-- autres	kg	7,5	B21
84.10		Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs			
	8410.11.00	- Turbines et roues hydrauliques: -- d'une puissance n'excédant pas 1 000 kW	p/st	5	B22

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
84.11	8410.12.00	-- d'une puissance excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 10 000 kW	p/st	5	B22
	8410.13.00	-- d'une puissance excédant 10 000 kW	p/st	5	B22
	8410.90.00	- Parties, y compris les régulateurs	kg	5	B22
		Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz			
		- Turboréacteurs:			
	8411.12.00	-- d'une poussée excédant 25 kN	p/st	5	B22
		- Turbopropulseurs:			
	8411.81.00	-- d'une puissance n'excédant pas 5 000 kW	p/st	5	B22
	8411.99.00	-- autres	kg	5	B22
	84.12		Autres moteurs et machines motrices		
8412.10.00		- Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	p/st	5	B22
8412.21.00		-- à mouvement rectiligne (cylindres)	kg	5	B22
8412.29.00		-- autres	kg	5	B22
8412.31.00		-- à mouvement rectiligne (cylindres)	p/st	5	B22
8412.39.00		-- autres	p/st	5	B22
8412.80.00		- Autres	p/st	5	B22
8412.90.00		- Parties	kg	5	B22
84.13		Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides			
	8413.11.00	-- Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	p/st	5	B22
	8413.19.00	-- autres	p/st	5	B22

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie	
84.14	8413.20.00	- Pompes actionnées à la main, autres que celles des n ^{os} 8413.11 ou 8413.19	p/st	5	B22	
	8413.30.00	- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	kg	5	B22	
	8413.40.00	- Pompes à béton	p/st	5	B22	
	8413.50.00	- Autres pompes volumétriques alternatives	p/st	5	B22	
	8413.60.00	- Autres pompes volumétriques rotatives	p/st	5	B22	
	8413.70.00	- Autres pompes centrifuges	p/st	5	B22	
	8413.81.00	-- Pompes	p/st	5	B22	
	8413.82.00	-- Élévateurs à liquides	p/st	5	B22	
	8413.91.00	-- de pompes	kg	5	B22	
	8413.92.00	-- d'élévateurs à liquides	kg	5	B22	
			Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes			
		8414.10.00	- Pompes à vide	p/st	5	A
		8414.20.00	- Pompes à air, à main ou à pied	p/st	5	A
		8414.30.00	- Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques	p/st	5	A
		8414.40.00	- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables	p/st	5	A
			- Ventilateurs:			
		8414.51.00	-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W	p/st	20	B1
		8414.59.00	-- autres	kg	5	A
		8414.60.00	- Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	p/st	20	A
	8414.80.00	- Autres	p/st	7,5	A	
	8414.90.00	- Parties	kg	7,5	A	

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
84.15		Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément			
	8415.10.00	- du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)	kg	20	B1
	8415.81.00	-- avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)	kg	20	B1
	8415.82.10	--- d'une puissance inférieure à 72 000 BTU	p/st	20	B1
	8415.82.90	--- d'une puissance d'au moins 72 000 BTU	p/st	5	A
	8415.83.00	-- sans dispositif de réfrigération	p/st	20	A
	8415.90.00	- Parties	kg	7,5	A
84.16		Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires			
	8416.10.00	- Brûleurs à combustibles liquides	p/st	5	A
	8416.20.00	- Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes	kg	5	A
	8416.30.00	- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	p/st	5	A
	8416.90.00	- Parties	kg	5	A
84.17		Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques			
	8417.10.00	- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	p/st	5	B22
	8417.20.00	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	p/st	5	B22

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
84.18	8417.80.00	- Autres	p/st	5	B22
	8417.90.00	- Parties	kg	5	B22
		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15			
	8418.10.00	- Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées	p/st	20	B1
	8418.21.00	-- à compression	p/st	20	B1
	8418.29.00	-- autres	p/st	20	B1
	8418.30.00	- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l	p/st	20	C1
	8418.50.00	- Autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires) pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid	p/st	5	B22
	8418.61.00	-- Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15	p/st	5	B22
	8418.69.00	-- Autres	p/st	5	B22
84.19	8418.91.00	-- Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	kg	5	B22
	8418.99.00	-- Autres	kg	7,5	B21
		Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 85.14), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation			

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
		- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation:			
	8419.11.00	-- à chauffage instantané, à gaz	p/st	5	A
	8419.19.00	-- autres	p/st	5	A
	8419.20.00	- Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	p/st	5	A
	8419.31.00	-- pour produits agricoles	p/st	5	A
	8419.32.00	-- pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons	p/st	5	A
	8419.39.00	-- autres	p/st	5	A
	8419.40.00	- Appareils de distillation ou de rectification	kg	5	A
	8419.50.00	- Échangeurs de chaleur	kg	5	A
	8419.60.00	- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	p/st	5	A
	8419.81.00	-- pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments	p/st	5	A
	8419.89.00	-- autres	kg	5	A
	8419.90.00	- Parties	p/st	5	A
84.20		Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines			
	8420.10.00	- Calandres et laminoirs	kg	5	A
	8420.91.00	-- Cylindres	kg	5	A
	8420.99.00	-- Autres	kg	5	A
84.21		Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz			
		- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges:			
	8421.12.00	-- Essoreuses à linge	p/st	5	A
	8421.19.00	-- autres	p/st	5	A

Chapitre	Code SH	Désignation des marchandises	Unité	Taux général ¹	Catégorie
	8421.21.00	-- pour la filtration ou l'épuration des eaux	p/st	5	A
	8421.22.00	-- pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	p/st	5	A
	8421.23.00	-- pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	p/st	5	A
	8421.29.00	-- autres	p/st	5	A
	8421.31.00	-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	p/st	5	A
	8421.39.00	-- autres	p/st	5	A
	8421.91.00	-- de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	kg	5	A
	8421.99.00	-- autres	kg	5	A